

Buts de la législature 2011–2015 du groupe PS

JUSTICE SOCIALE, POUVOIR D'ACHAT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une politique pour tous
sans privilèges !

Oui

PS



Parti socialiste Suisse

Spitalgasse 34

Case postale | 3001 Berne

Téléphone 031 329 69 69

Téléfax 031 329 69 70

www.pssuisse.ch

Photo titre : Keystone/Gaetan Bally

Conception : Atelier Kurt Bläuer, Berne

Impression : Peter Gaffuri AG, Berne

UNE POLITIQUE SOCIALISTE POUR TOUS, SANS PRIVILÈGES

Les Suissesses et les Suisses n'aspirent pas à une vie fondée sur la peur, l'exclusion et l'égoïsme. Leurs objectifs sont au contraire marqués par l'espoir et les perspectives d'avenir. Cette espérance d'un futur meilleur et la volonté de tout mettre en œuvre pour l'atteindre ont toujours été portés par le PS, y compris au sein du Groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée fédérale. Ces idéaux se sont également traduits concrètement et ont fait avancer la Suisse. AVS, droit de vote des femmes, congé maternité, solution des délais, adhésion à l'ONU, transfert de la route au rail, introduction d'un abonnement demi-tarif : pratiquement tous les projets progressistes de notre société découlent d'initiatives socialistes et ces réalisations nous engagent à aller plus loin.

Aujourd'hui comme hier, notre action politique doit pouvoir convaincre nos concitoyennes et concitoyens qu'une autre Suisse est possible. Et pas seulement pour une poignée de privilégié-e-s. A l'heure actuelle, trop d'intérêts particuliers dictent l'action politique. Les prétentions de la place financière ou des personnes disposant de hauts revenus sont ainsi pris en compte bien avant les soucis et les besoins de la collectivité. C'est ce principe qui prévaut, par exemple, en matière de politique énergétique lorsque les bénéficiaires du lobby atomique prennent le pas sur la sécurité générale. Au risque de rater une impérative transformation de notre économie vers plus d'efficacité et d'écologie, mais aussi des places de travail supplémentaires. Cette politique nous conduit dans une impasse et il faut – comme le prônent les socialistes – s'en affranchir pour le bien-être et la prospérité de l'ensemble de la population.

Notre démarche se fonde sur les valeurs de liberté, de justice et de solidarité. Le PS souhaite édifier une société où chacun-e puisse librement déterminer sa vie. Une société où chacun-e dispose des mêmes chances pour se construire. Notre action doit veiller à ce que les hommes et les femmes soient enfin traités sur un pied d'égalité et à ce que tous les individus puissent bénéficier des mêmes opportunités, peu importe le hasard de leur naissance ou les coups du sort auxquels les a confronté leur existence. Ces valeurs qui sous-tendent nos priorités, mais aussi les résultats que nous avons déjà obtenus ainsi que les projets que nous entendons mener à bien durant les quatre années à venir sont résumés dans ce document. C'est sur cette base que nous entendons construire et développer notre travail politique lors de la prochaine législature. Une base que nous soumettons volontiers aux électrices et aux électeurs afin qu'ils puissent autant déterminer leur choix cet automne que juger de notre action sur le long terme.

Ursula Wyss
Présidente du Groupe socialiste
des Chambres fédérales

SOMMAIRE

Politique sociale et de la formation

- 1 Une politique familiale moderne et sociale 5
- 2 Une protection sociale renforcée 7
- 3 Des soins de qualité à un prix abordable 9
- 4 Une école publique forte pour un bon départ dans la vie ! 11
- 5 La formation continue pour tous 13
- 6 Universités, EPF et HES : renforcer et coordonner l'espace de formation suisse 15

Politique financière et économique

- 7 Un marché du travail dans l'intérêt de toutes celles et ceux qui travaillent 19
- 8 Des salaires équitables pour toutes et tous 21
- 9 Une politique financière et fiscale équitable 23
- 10 Une place financière au service de l'ensemble de l'économie 25
- 11 Plus de pouvoir d'achat et davantage de droits pour les consommateurs, les consommatrices et les locataires 27
- 12 Des logements abordables pour toutes et tous ! 29
- 13 Un service public fort pour une meilleure égalité des chances et une plus-value plus importante 31

Politique de l'énergie, de l'environnement et des transports

- 14 La santé de l'environnement, un atout pour l'homme et l'économie 35
- 15 Ouvrir la voie à un développement durable des transports 37
- 16 L'initiative Cleantech, pour un avenir énergétique durable 39

Démocratie, Égalité, état de droit et droits politiques

- 17 Réaliser l'égalité ! 43
- 18 Transparence et clarté pour la démocratie et l'Etat de droit 46
- 19 Pour une politique d'asile et des étrangers humaine 48
- 20 Pour le renforcement démocratique des institutions 51
- 21 Promouvoir activement la culture et les médias, pour une démocratie et une identité plus fortes 53

Europe, politique extérieure et affaires internationales

- 22 Pour une Suisse sociale dans une Europe sociale, écologique et démocratique 57
- 23 Pour une politique économique extérieure durable 59
- 24 Pour une politique extérieure active et solidaire et de solides institutions multilatérales 61
- 25 Pour une politique du développement efficace au service des pauvres plutôt que des riches 64

Politique de sécurité

- 26 Une bonne qualité de vie grâce à plus de sécurité publique pour tous et toutes 69
- 27 La révision du droit pénal doit être efficace et raisonnée 72
- 28 Pour l'adaptation de la politique de paix et de sécurité à un XXI^{ème} siècle globalisé 74

A close-up photograph showing several hands working together on a black fabric strap. The hands are positioned around the strap, with some fingers pulling and others holding it steady. The background is slightly blurred, showing a green and white striped fabric and a dark blue fabric with red circular patterns. The overall scene suggests a collaborative or instructional activity, possibly related to sewing or manufacturing.

**POLITIQUE SOCIALE
ET
DE LA FORMATION**

1

UNE POLITIQUE FAMILIALE MODERNE ET SOCIALE

Contexte

La famille joue un rôle déterminant au bon fonctionnement de la société, en particulier du point de vue économique, social, éducatif et culturel. Elle est source de transmission de valeurs et de solidarité entre générations. Cependant, même avec un taux de natalité qui progresse, passant à 1,52 enfant par femme en 2010, la Suisse fait partie des pays où le nombre de naissances est relativement faible car la perspective d'avoir des enfants y demeure encore trop peu attrayante. Les raisons principales de cet état de fait restent la difficulté à concilier la vie professionnelle et familiale et un manque de soutien financier suffisant. Car en Suisse, les enfants continuent à représenter un risque de pauvreté. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées et demeurent le groupe le plus souvent tributaire des prestations d'aide sociale. La dépendance économique des femmes est considérablement accrue par le fait qu'elles se chargent, en moyenne dans une mesure bien plus large que les hommes, du travail domestique et familial. Pour ce faire, elles abandonnent ou restreignent considérablement leur activité lucrative, ce qui nuit aussi à l'économie nationale. Certaines, pour résoudre le dilemme d'avoir à choisir entre carrière et famille, renoncent à avoir des enfants. En outre, le nombre déficitaire de places d'accueil extrafamilial a pour conséquence qu'environ 40 % des enfants restent régulièrement sans accompagnement en dehors des heures d'école. Enfin, l'environnement de vie des enfants et des familles ne répond pas suffisamment à leurs besoins.

Ce que nous défendons

Pour le PS, l'égalité des chances des enfants et des parents est primordiale. Pour la promouvoir, il faut fournir un appui aux familles, tout en respectant la diversité de leurs formes. Le PS refuse tout clivage de la société entre les personnes qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas. La société a toutefois une part de responsabilité dans la croissance et le développement de ses enfants. Selon le PS, l'Etat social doit donc faire en sorte qu'aucun enfant ne grandisse dans la pauvreté et qu'aucun couple ne renonce à avoir des enfants pour des raisons financières et/ou organisationnelles. A cet égard, le PS plaide pour une politique familiale moderne et sociale. Il défend les objectifs visant à permettre une conciliation optimale entre vie professionnelle et familiale, à soulager les familles sur le plan financier et à améliorer les conditions d'aménagement de l'environnement familial.

Ce que nous avons déjà accompli

Depuis le 1.7.2005, la Suisse dispose enfin d'une assurance maternité obligatoire en faveur de laquelle le PS s'est battu sans relâche. Grâce à la pugnacité socialiste, la loi fédérale sur les allocations familiales est entrée en vigueur le 1.1.2009, permettant aux personnes salariées et à celles ayant un faible revenu de percevoir une allocation

pour enfant, respectivement une allocation de formation professionnelle. Le PS s'est également engagé activement pour le lancement et ensuite pour la prolongation du programme fédéral d'impulsion à l'accueil extrafamilial. Enfin, la charge fiscale des ménages avec enfants a pu être allégée grâce au PS.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Afin que les hommes et les femmes continuent d'exercer une activité lucrative lorsqu'ils fondent une famille, le PS revendique une offre adéquate et suffisante de places d'accueil extra-familial et parascolaire et une école à horaire continu, avec des cantines à disposition.
- De nouveaux modèles de temps de travail favorisant l'égalité et une meilleure répartition entre les tâches professionnelles et familiales doivent être encouragés. Le travail à plein temps et à temps partiel doivent être traités de façon identique du point de vue de toutes les assurances sociales.
- La présence et le rôle des deux parents étant nécessaire à l'épanouissement des enfants, les mères comme les pères doivent pouvoir s'impliquer dans leur éducation et le travail domestique. A cet effet, le PS demande l'introduction et le développement d'un congé parental selon la directive de l'UE en vigueur depuis le 7.4.2010 ainsi que d'un congé payé pour la garde des enfants malades. En cas de divorce, le maintien de l'autorité parentale conjointe doit reposer sur une convention ratifiée par le juge.
- Afin de mieux soutenir les familles à revenu modeste, des prestations complémentaires doivent être introduites à l'échelon fédéral. Le versement des allocations familiales doit être étendu aux indépendant-e-s. L'assurance-maladie doit par ailleurs être gratuite pour les enfants et pour les jeunes adultes en formation jusqu'à l'âge de 25 ans. Les réglementations relatives au recouvrement et au versement des pensions alimentaires doivent être unifiées. Enfin, l'harmonisation dans le domaine des bourses doit être mise en œuvre au plus vite.
- Pour offrir un lieu de vie accueillant aux familles, des logements à prix modérés dans un environnement propice au développement des enfants doivent être accessibles. Il faut développer les infrastructures et les activités de loisirs adaptées à chaque âge. Le PS soutient dans ce sens la révision totale de la loi sur les activités de jeunesse. Il faut promouvoir les offres de formation et de conseils destinés aux parents et les proposer sur l'ensemble du territoire.
- Le PS se préoccupe des minorités et exige de mettre fin à une discrimination envers les personnes homosexuelles en leur permettant d'adopter un enfant ou l'enfant de leur partenaire ou encore de recourir à la procréation médicalement assistée aux mêmes conditions que les couples hétérosexuels. En outre, l'effort d'intégration doit être renforcé afin d'améliorer les chances de départ des enfants issus de familles immigrées.

2

UNE PROTECTION SOCIALE RENFORCÉE

Contexte

La protection sociale englobe l'ensemble des mesures prises pour garantir l'existence des personnes lorsqu'elles sont confrontées aux risques de maladie, d'accident, d'invalidité, de chômage, de vieillesse ou à une situation de maternité. Le système de sécurité sociale suisse a été élaboré sans vision d'ensemble au gré des revendications politiques et de l'évolution des problèmes sociaux. Alors que le système économique est toujours plus compétitif et le marché du travail toujours plus exigeant, le tout assorti d'une réduction drastique du nombre d'emplois pouvant être assumés par des personnes de santé fragile, les acquis sociaux sont de plus en plus souvent remis en cause. Nombre de personnes passent ainsi au travers des mailles du filet de protection sociale. Les bénéficiaires de prestations, en particulier de l'AI et de l'aide sociale, sont stigmatisés comme des profiteurs potentiels. Les attaques récurrentes contre le système de sécurité sociale visent à l'érosion du principe d'assurance par la réduction des prestations. Les problèmes d'harmonisation et de coordination ne sont pas résolus et des lacunes subsistent. Mais surtout, la société change et il faut adapter la sécurité sociale au vieillissement démographique, à l'évolution des modes de vie et aux situations nouvelles en découlant.

Ce que nous défendons

La justice sociale est une priorité centrale du PS. Toutes les personnes qui ne peuvent pas gagner leur vie, de manière passagère ou durable, en raison de leur âge, de leur état de santé, de coups du sort ou des bouleversements de l'économie ont droit à la sécurité sociale. L'Etat social doit intervenir sans condition pour soutenir les personnes en détresse. Le PS demeure ainsi le garant du maintien des acquis sociaux et s'oppose à tout démantèlement unilatéral des prestations. Le PS s'engage à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il défend un système de sécurité sociale complet et solide, qui corrige les inégalités sociales en tenant compte de la problématique liée au genre et de la solidarité intergénérationnelle. Au surplus, la sécurité sociale doit s'orienter dans une approche globale allant au-delà des assurances sociales et comprenant notamment des mesures dans le domaine de la formation, de la politique familiale et du marché de l'emploi.

Ce que nous avons déjà accompli

Fin 2007, le PS a pleinement assumé ses responsabilités vis-à-vis des personnes en situation de handicap en se ralliant à une solution qu'il ne jugeait pourtant pas idéale concernant le financement additionnel de l'AI et s'est fortement engagé à l'automne 2009 pour que cette décision des Chambres fédérales obtienne l'aval du peuple et des cantons. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, le PS s'est opposé avec succès à la réduction du taux de conversion des rentes du 2^e pilier en gagnant

le référendum par 72,7% des voix. Au Parlement enfin, le PS a veillé à ce que la révision absolument inutile de la LAA soit stoppée et à ce que la 11^e révision de l'AVS (2^e version), qui aurait eu pour conséquence notamment une réduction des rentes du 1^{er} pilier, soit mise en échec.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Afin de lutter activement contre la pauvreté, il faut combler une lacune importante du système de sécurité sociale suisse en introduisant une assurance obligatoire d'indemnités journalières pour perte de gain en cas de maladie. Elle sera partie intégrante de l'assurance-maladie obligatoire. Ainsi conçue, cette nouvelle couverture d'assurance incitera à coordonner de manière optimale la prise en charge des traitements et à investir dans la prévention et les mesures de réinsertion professionnelle.
- Le PS plaide de plus en faveur de l'introduction d'une loi-cadre fédérale sur la couverture du minimum vital qui simplifie le système actuel et harmonise les prestations de soutien fédérales, cantonales et communales en prévoyant des standards minimaux.
- Pour plus de solidarité et une meilleure justice sociale, l'assurance invalidité doit être renforcée sans que la pression soit mise uniquement sur les personnes atteintes dans leur santé. Cette assurance sociale étant insuffisamment financée depuis 15 ans, une solution équilibrée du point de vue des recettes et des économies s'impose pour endiguer le déficit structurel. Des incitations doivent être créées pour que le monde de l'économie prenne également ses responsabilités. Au surplus, le PS est favorable à la ratification de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.
- Pour lutter contre le chômage de longue durée, il faut réintroduire des mesures de soutien aux régions particulièrement touchées par le chômage supprimées par la 4^e révision de la LACI. Des prestations complémentaires destinées aux chômeurs de longue durée doivent être introduites, financées par le biais du dé plafonnement du salaire soumis à cotisation.
- Le PS veut encourager et garantir une bonne qualité de vie aux aîné-e-s. Il s'engage pour des retraites justes et solidaires. Il prône un assouplissement du droit à la retraite qui doit dépendre du parcours professionnel des salarié-e-s et surtout de la pénibilité de leur travail. La retraite doit intervenir après 42 ans de cotisations au régime AVS, au plus tôt dès 62 ans, au plus tard à 65 ans. En ce qui concerne le logement et la mobilité, le PS soutient des projets de logement novateurs et l'aménagement des quartiers adaptés aux besoins des aîné-e-s. Dans le domaine de la santé et des soins, une stratégie nationale doit être développée pour pallier la pénurie de personnel soignant. Enfin, il faut garantir aux personnes âgées une intégration et une participation complète à la société. Cela implique qu'elles puissent participer, comme tout le monde, aux activités sociales, économiques, politiques et culturelles.

3 DES SOINS DE QUALITÉ À UN PRIX ABORDABLE

Contexte

Le système de santé suisse présente de nombreuses qualités : chacun a accès à des soins de bon niveau. Quelles que soient leurs ressources, les malades peuvent bénéficier de soins et d'une assistance médicale, sans temps d'attente importants. Cela s'accompagne d'une grande liberté de choix. Mais les prix de la santé sont également élevés. En comparaison internationale, le système de santé suisse est parmi les plus chers, alors que les dépenses sont restées stables en 2010, par rapport au reste de l'économie. L'augmentation des primes ces dernières années, par contre, est inquiétante, les coûts étant systématiquement imputés aux payeurs de primes. À terme, la part réduite des prestations financées par les impôts, d'une part, et le montant élevé et en constante augmentation des primes individuelles, d'autre part, vont faire du financement de la santé suisse un défi pour la cohésion de la société.

Ce que nous défendons

La première de nos priorités, c'est l'accès universel à des soins de santé de qualité, quels que soient les revenus, l'âge, le sexe, l'origine, le statut de séjour ou l'état de santé. Il faut pour cela d'une part accorder plus d'importance aux besoins de la population et d'autre part, mettre en place un financement à caractère social. Les réseaux de soins intégrés doivent être érigés en modèles de base pour l'assurance maladie, afin d'améliorer la qualité des soins pour un nombre croissant de malades chroniques. Ce financement doit épargner les ménages à faibles ou moyens revenus. Une caisse publique unique d'assurance-maladie est mieux à même de faire face aux défis de l'avenir qu'une myriade d'assureurs qui se disputent les clients jeunes et en bonne santé.

Ce que nous avons déjà accompli

La loi sur l'assurance maladie de 1996 et la mise en place de l'assurance de base sont le fruit des efforts socialistes. Depuis, le PS a clairement contribué à un développement ciblé du catalogue des prestations de base et a obtenu des réductions de primes supplémentaires pour les enfants. La promotion de la santé et la prévention ont gagné du terrain. Une loi sur la prévention est en cours, qui permettra d'améliorer la coordination entre les cantons et la Confédération et d'augmenter l'efficacité des moyens investis. La pression socialiste a également été bénéfique à la qualité. Grâce au PS, depuis octobre 2009, la Confédération a enfin une stratégie en matière de qualité dans le système de santé. Le PS n'a pas non plus oublié le personnel de santé : avec notre soutien, les conditions de travail du personnel soignant et des médecins ont été nettement améliorées, ce qui est indispensable face aux risques de pénurie de ressources humaines.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Le vieillissement de la population s'accompagne d'une augmentation des maladies chroniques. Les réseaux de soins intégrés doivent devenir la base, afin que de meilleurs contacts entre les professionnels et les institutions favorisent un suivi optimal. Ce modèle doit préserver l'autonomie et la liberté de choix des patients et patientes.
- Afin de rendre le financement plus social, nous plaidons pour la réduction des primes individuelles de l'assurance de base des ménages aux revenus moyens à faibles, d'où un financement accru de la Confédération et des cantons. Le système des réductions de primes doit être harmonisé au niveau national. Le poids financier des primes maladie ne devrait pas dépasser 8 % des revenus d'un ménage.
- La loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé doit être approuvée et entrer en vigueur rapidement. Cela permettra de combler une importante lacune législative et de développer des stratégies au niveau fédéral, par exemple pour la prévention des maladies psychiques et des autres maladies non transmissibles, comme le cancer ou le diabète. De plus, notre but est de formuler des objectifs de santé pour la Suisse.
- La Confédération est priée de procéder rapidement à la mise en œuvre de sa stratégie de qualité, en collaboration avec les prestataires et les organisations de patient-e-s. Dans la perspective notamment de l'introduction des forfaits par cas dans le cadre du financement hospitalier, une évaluation scientifique nationale et un examen transparent de la qualité des soins et des traitements sur toute la chaîne de santé sont nécessaires.
- Nous nous engageons pour l'application sans équivoque de la volonté populaire qui souhaite voir traitées sur un pied d'égalité médecines complémentaires et médecine académique.
- La pénurie de personnel soignant est inexorable si des stratégies et des mesures ne sont pas mises en place rapidement pour rendre ces métiers plus attractifs. Cela s'applique notamment au personnel soignant et aux médecins généralistes. Davantage de places de formation et de mesures incitatives doivent être créées dans le domaine des soins, afin d'augmenter la durée d'activité dans ce secteur. Le numerus clausus des études de médecine doit être supprimé et la relève encouragée de manière ciblée.
- Nous voulons faire accepter l'initiative pour une caisse maladie publique, afin de mettre fin à cette concurrence insensée et onéreuse des caisses pour obtenir les assurés les plus jeunes et les plus sains. L'investissement dans la prévention et dans un suivi qualitatif et coordonné doit ainsi prendre tout son sens. L'instauration d'une caisse maladie publique avec des agences cantonales favoriserait également la transparence dans la fixation des primes et permettrait d'économiser des frais administratifs.
- Nous voulons supprimer les frontières cantonales en ce qui concerne l'offre de prestations et la qualité.

4

LA FORMATION COMMENCE DÈS LA PETITE ENFANCE : UNE ÉCOLE PUBLIQUE FORTE POUR UN BON DÉPART DANS LA VIE !

Contexte

L'école publique est un pilier essentiel à la constitution de l'État fédéral, du développement de la démocratie et du renforcement de nos valeurs. C'est à l'école que les droits fondamentaux deviennent réalité. L'accès à l'instruction constitue d'ailleurs lui-même un droit fondamental. L'école publique est en outre le point de rencontre de tous les milieux sociaux. Elle représente donc un lieu d'intégration incontournable. Elle prépare les enfants à la vie en démocratie, dans laquelle chacun doit pouvoir participer et s'exprimer. De plus, elle épouse les mutations et les évolutions de notre société. C'est pourquoi elle génère à la fois attentes et critiques. Pour être couronnées de succès, les réformes nécessaires doivent respecter les intérêts des enfants, du corps enseignant et des parents d'élèves.

Ce que nous défendons

L'un des premiers facteurs de répartition des chances, après l'origine sociale, est le niveau de formation. Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent pouvoir accéder à un environnement favorable à leur développement, par le biais d'activités stimulantes. Pour nous, il va de soi que l'encouragement précoce et l'école sont indissociables. Une bonne école conjugue sérieux, responsabilité et fiabilité. La vie scolaire doit être empreinte de savoir-vivre, de respect et de tolérance. Une école digne de ce nom ne tolère pas la violence et constitue un lieu d'apprentissage et de travail motivant pour les élèves et les enseignant-e-s. Pour que ce climat devienne réalité, les écoles et structures d'accueil extrafamilial ont besoin d'équipes de direction professionnelles, de critères de formation transparents et d'une coopération étroite avec les parents d'élèves. Nous voulons une école résolument axée sur les besoins et les spécificités des enfants. Enseigner, c'est en effet non seulement transmettre des connaissances, mais également favoriser le développement social, émotionnel, moteur et artistique. HarmoS et Lehrplan 21 sont un premier pas vers une école moderne et basée sur l'égalité des chances. Les cantons romands ont déjà développé leur plan d'études (PER) commun. Il entrera en vigueur en août 2011.

Ce que nous avons déjà accompli

En 2006, la population a approuvé à une majorité écrasante l'article constitutionnel sur la formation. Grâce au PS, des dispositions en faveur de la qualité figurent aujourd'hui dans la Constitution. L'engagement socialiste a permis de réaliser des projets de réformes nécessaires, comme HarmoS et Lehrplan 21. Depuis, le concordat HarmoS est entré en vigueur. Le PS a imprimé sa marque au débat sur l'égalité des chances à l'école et s'est battu pour que l'accès à l'instruction ne dépende pas de l'origine sociale. Le nouvel article constitutionnel confirme que l'école publique, contrairement aux écoles privées, doit être financée par l'État.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Les chances d'un enfant à l'école dépendent fortement de la formation et du statut de ses parents. C'est pourquoi nous voulons une école qui reflète le principe de l'UNESCO «La formation commence dès la petite enfance». Pour cela, il faut mettre en place des structures d'accueil extrafamilial à tous les niveaux, qui feront partie intégrante du mandat de formation. L'école publique et l'encouragement précoce doivent être complémentaires. La Confédération est également appelée à présenter une stratégie pour une politique efficace de promotion de l'égalité des chances, assortie de mesures adaptées.
- Tous les enfants doivent avoir accès à des structures d'accueil extrafamilial, de préférence sous la forme d'écoles à horaire continu avec un mandat de formation global. L'horaire continu doit être considéré comme standard, s'agissant de l'école obligatoire. La distinction entre l'école, les loisirs et l'accueil extrafamilial doit se réduire, voire disparaître. Les matières scolaires seront – autant que possible - combinées avec des activités sportives, manuelles et artistiques. Le cours de sport obligatoire respecte le droit de chaque enfant à bouger.
- Les cours de langue dans les petites classes sont une priorité, surtout pour les enfants de langue étrangère. Pour faciliter l'acquisition des langues étrangères, la première langue doit être encouragée. Le but est qu'au plus tard deux ans après l'entrée à l'école, tous les enfants parlent et comprennent la langue d'enseignement.
- Nous défendons l'extension d'HarmoS à l'ensemble de la Suisse, ce qui permettra une harmonisation de l'école obligatoire, sans séparation en différentes filières en fonction des résultats. Des transitions flexibles et des soutiens individualisés doivent à l'avenir remplacer autant que possible les mesures telles que les redoublements, les cours d'appui, les classes spéciales ou les classes préparatoires. Cela passe par la définition de critères de formation qui rendent le travail de l'école plus transparent. Ces critères constituent la base des descriptifs de compétences dans toutes les disciplines. Leur but est que chaque élève bénéficie d'un soutien personnalisé et que la qualité de l'école soit améliorée. Chaque décision doit être prise en tenant compte de ses effets sur les genres.
- Dans une optique d'égalité des chances, les enfants avec des besoins particuliers doivent être intégrés dans les classes régulières. Cela nécessite que l'école adopte une philosophie pédagogique ouverte aux besoins individuels de tous les élèves. Pour cela, les classes et les enseignant-e-s seront épaulés par des professionnel-le-s spécialisés.
- Toute réforme scolaire doit être entreprise avec le corps enseignant, qui sera soutenu dans ses multiples tâches par des spécialistes. Les réformes de l'enseignement nécessitent du temps et des ressources suffisantes. La formation, les conditions de travail et la rémunération sont des aspects importants, pour lesquels nous nous battons.
- L'école n'est pas le seul lieu de socialisation des enfants. C'est pourquoi nous estimons que l'école, la famille, le marché du travail et la sécurité sociale doivent évoluer de manière coordonnée et complémentaire.

5

UN DIPLÔME POUR TOUS – UN DIPLÔME = UN EMPLOI – LA FORMATION CONTINUE POUR TOUS

Contexte

La formation est un facteur essentiel de réussite sociale et de prospérité économique. Le rapport national sur la santé 2008 montre l'influence de la formation scolaire, professionnelle et du poste occupé sur la santé. Les personnes issues de catégories sociales défavorisées ont un risque nettement plus élevé de tomber malade et de céder prématurément. En Suisse, entre 700 000 et 900 000 personnes sont pauvres. Le Conseil fédéral considère que l'amélioration des mesures de formation et de réorientation des jeunes et des sans-emploi est essentielle pour lutter contre cette pauvreté. C'est pourquoi l'obtention d'un diplôme à caractère généraliste ou professionnel constitue un sésame qui permet à un maximum de personnes de réussir leur insertion professionnelle et de ne pas être marginalisées dans un monde en rapide mutation. Mais depuis le milieu des années 90, le taux de formation stagne à près de 90% au niveau secondaire II. Notre système de formation duale est un modèle de réussite, tant du point de vue pédagogique que social. L'introduction de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées a augmenté l'égalité des chances pour les enfants de toutes les couches sociales. Mais les entreprises mettent la barre de plus en plus haut, ce qui a pour effet l'exclusion de pans entiers de la société, notamment des quelques 800 000 personnes concernées par l'illettrisme, un problème qui coûte plus d'un milliard de francs par an.

Ce que nous défendons

La Confédération, les cantons et l'économie doivent se mobiliser pour défendre la formation professionnelle des jeunes et leur insertion dans le monde du travail. Il faut continuer à encourager la mixité dans toutes les branches au moment du choix d'une profession. Il est dans l'intérêt des entreprises de former les salarié-e-s. Le travail des apprentis représente une valeur ajoutée concrète. Mais parmi les employeurs, il existe aussi des profiteurs qui ne forment pas leurs salariés, alors qu'ils le pourraient. À cause de cela, les places d'apprentissage font défaut dans certains secteurs. Les jeunes ont besoin d'une protection particulière et d'offres de formation qui correspondent à la réalité du marché du travail. Si elles ont augmenté la pression sur les jeunes en formation, les récentes mesures de flexibilisation (notamment l'abaissement de l'âge de protection) n'ont pas engendré de création de places d'apprentissage dans le secteur des services. C'est pourquoi des mesures ciblées s'imposent pour préparer les jeunes aux métiers de demain. Les formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle constituent un excellent moyen d'intégrer les jeunes en difficulté scolaire. Cette solution doit être développée. La Confédération doit faire davantage pour la coordination nationale, comme c'est le cas avec le projet Case Management. Il ne s'agit pas là de « boucher des trous », mais de donner une perspective aux jeunes. Cela va bien au-delà de la formation profession-

nelle et doit inclure la formation continue, c'est-à-dire l'apprentissage tout au long de la vie. Il faut en outre continuer d'améliorer la perméabilité du système, soit permettre et favoriser la poursuite d'études supérieures à toutes celles et ceux qui le désirent.

Ce que nous avons déjà accompli

En 2006, les électeurs et les électrices ont approuvé l'inscription dans la Constitution d'un article sur la formation, proposée par le PS. La Confédération est donc désormais tenue de rédiger une loi sur la formation continue. En Suisse comme dans l'UE, l'apprentissage tout au long de la vie fait désormais partie de la politique de formation. L'article constitutionnel sur la formation reconnaît également l'égalité des HES et des universités. Cet article établit en outre que les cursus généralistes et professionnels doivent bénéficier de la même reconnaissance sociale. Par une série d'initiatives, le PS s'est battu pour l'application concrète de ces principes.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- En 2015 au plus tard, 95 % des jeunes au minimum doivent avoir un diplôme professionnel. Les élèves de faible niveau scolaire, en particulier, doivent pouvoir trouver une place d'apprentissage. La responsabilité en incombe à la Confédération, aux cantons et aux entreprises.
- La formation professionnelle doit être structurée de manière à ne pas subir de plein fouet les variations de la conjoncture. Elle est censée refléter les mutations de l'économie et les évolutions sociales et technologiques. Il est donc nécessaire de développer les formations dans le secteur des services ou dans les nouveaux métiers de la communication et des technologies.
- En vertu de la loi sur la formation professionnelle, la Confédération doit affecter 10% de sa participation aux coûts aux mesures d'intérêt public. Il faut par exemple qu'elle investisse dans des mesures destinées à intégrer dans la formation professionnelle les jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires, sociales ou linguistiques, dans des initiatives en faveur du maintien des salarié-e-s dans la vie active ou de leur réinsertion professionnelle et dans des politiques permettant d'assurer et d'étendre l'offre de places d'apprentissage. Il faut que ces projets soient menés conjointement par la Confédération et les cantons. Les adultes sans formation ou sans diplôme reconnu doivent faire l'objet d'une attention particulière. L'expérience professionnelle doit pouvoir être validée en tant que qualification.
- L'accès à la formation continue dépend du niveau de formation, du poste occupé, des obligations d'entretien et du sexe. Dans un monde du travail soumis à de profondes mutations et une société de plus en plus multiculturelle et vieillissante, il faut généraliser l'accès à la formation continue. Les populations défavorisées, en particulier les personnes migrantes, doivent pouvoir bénéficier de cursus de rattrapage et de formations adaptées débouchant sur une certification. La loi sur la formation continue doit prendre ces revendications en compte. Il convient notamment de consacrer suffisamment de moyens à la lutte contre l'illettrisme, dans l'intérêt des personnes concernées et de la société.
- La coordination entre l'école obligatoire, la formation professionnelle, les formations tertiaires, la formation continue, les passerelles, etc. doit être chapeauté par un seul département consacré à ce domaine essentiel.

6

UNIVERSITÉS, EPF ET HES : RENFORCER ET COORDONNER L'ESPACE DE FORMATION SUISSE

Contexte

La formation, la science, la recherche et l'innovation sont essentielles au développement de tous les aspects de la vie d'une société démocratique orientée vers l'avenir. Une bonne politique de formation est en outre la meilleure des politiques économiques. Nos hautes écoles sont bien classées et réalisent d'excellentes performances. Le domaine des EPF joue un rôle central, tant au niveau national qu'international. Les hautes écoles spécialisées, liées avec les PME, les institutions culturelles et le service public, favorisent la création et la pérennisation des emplois. Ces établissements, qui se veulent « égaux, mais différents », proposent une formation pratique de niveau universitaire. Mais les atouts de la formation tertiaire suisse ne sont pas suffisamment pris en compte par la politique. Concrètement, les dépenses fédérales, cantonales et communales dans ce domaine ont stagné ces dernières années, alors que le nombre des personnes en formation a augmenté. En outre, les structures et les processus du système scolaire engendrent des inégalités. Ainsi, l'origine sociale influe directement sur l'accès aux études supérieures. En effet, presque un-e étudiant-e sur deux a un parent diplômé de l'université. De même, d'un canton à l'autre, le montant des bourses peut varier du simple au quadruple.

Ce que nous défendons

La politique doit privilégier l'égalité des chances et bénéficier à l'ensemble de l'espace de formation. Il est nécessaire d'harmoniser les frais comparables dans les différents établissements et d'utiliser les fonds de la manière la plus efficace possible. La répartition des tâches entre les hautes écoles doit être optimisée, mais pas en fonction de critères purement économiques. Même les matières qui rassemblent peu d'étudiant-es constituent une richesse pour la société. Il faut garantir l'autonomie des hautes écoles, afin que l'espace de formation suisse bénéficie d'une meilleure coordination de la formation et de la recherche. Nous refusons le financement par l'augmentation des taxes universitaires. L'égalité des chances passe par l'encouragement des femmes et par de bonnes conditions d'enseignement. La présence d'individus bien formés, l'excellence de la recherche et la conscience, au sein des cantons et de la Confédération, de la responsabilité des établissements de formation et de recherche, sont essentiels à notre société. Il ne s'agit pas là seulement de compétitivité économique, mais de trouver des solutions à des problèmes tels que le changement climatique, ou encore de prendre des mesures pour renforcer la cohésion sociale et contribuer au développement durable. Pour cela, il est primordial d'intégrer la formation, la recherche et l'innovation dans la société et l'économie. Cela commence par la recherche fondamentale et débouche sur le marché. Les coûts de la formation, de la recherche et de l'innovation sont à comprendre non pas comme des dépenses à fonds perdus, mais comme des investissements créateurs de valeur, comme le montre le développement

des cleantech. Enfin la question démographique est à intégrer de manière ciblée dans les réflexions.

Ce que nous avons déjà accompli

L'approbation des articles constitutionnels sur la formation, à l'initiative du PS, constitue la base de la coordination de l'espace de formation suisse, qui privilégie la qualité de la formation, de l'enseignement et de la recherche. Il en résulte une équivalence des instituts de recherche et de formation et une plus grande perméabilité, ce qui favorise l'égalité des chances.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- La loi sur les hautes écoles doit permettre de renforcer la coopération entre la Confédération et les cantons. Le but est de faire de la Suisse un espace homogène pour les universités et la recherche. L'ensemble du système doit être mieux géré, avec un renforcement de l'autonomie et une harmonisation des financements, afin d'améliorer la qualité de la formation et de la recherche.
- Le crédit d'encouragement 2013–2016 doit être suffisant, compte tenu de l'importance de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la société et l'économie, de l'augmentation de la demande de formation et de la nécessité de renforcer la technologie et la recherche helvétiques. L'ensemble du domaine FRI devra être pris en compte. Il faut que les octrois de crédits soient contraignants, ce qui permettra une planification à long terme, qui intégrera la composante démographique.
- L'engagement de l'État pour la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation, est insuffisant. Etant donné la nécessité de préserver l'indépendance de la recherche, une augmentation de la part fédérale dans la recherche fondamentale est absolument indispensable.
- Les programmes relatifs à l'égalité des sexes doivent être poursuivis et correctement financés dans tous les types d'établissements.
- De plus, la Suisse fait partie de l'espace de formation européen. Il faut poursuivre des engagements tels que le programme-cadre européen pour la recherche et le développement, les évaluer rigoureusement et tirer des enseignements des expériences faites.
- Les trois quarts des étudiant-e-s exercent une activité professionnelle. Plus des quatre cinquièmes travaillent également pendant le semestre universitaire. Les parents contribuent en moyenne à 55 % de leur budget. 16 % des étudiant-e-s bénéficient de subsides de formation. Ce système empêche l'accès égal à la formation. Nous demandons une harmonisation matérielle des bourses et leur augmentation. C'est pourquoi nous soutenons l'initiative sur les bourses d'étude et nous opposons à l'augmentation des frais d'écolage.
- L'application de la réforme de Bologne doit être suivie d'un œil critique. Au lieu d'être encouragée, la mobilité des étudiant-e-s, qui en est pourtant l'une des priorités, est entravée. En outre, le caractère de plus en plus scolaire des cursus complique l'exercice d'une activité professionnelle, ce qui nuit à l'égalité des chances.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE



UN MARCHÉ DU TRAVAIL DANS L'INTÉRÊT DE TOUTES CELLES ET CEUX QUI TRAVAILLENT

Contexte

L'évolution économique des trente dernières années et les avancées technologiques, par exemple dans le domaine de l'information, ont généré de profonds bouleversements dans le monde du travail. Le rythme des innovations s'accélère et la diversité des formes d'emplois s'accroît. Il est toujours plus important d'avoir une bonne formation, de bonnes qualifications et de bonnes connaissances. De nouveaux emplois et secteurs créatifs apparaissent, tandis que d'autres métiers, plus traditionnels, sont sous pression, voire disparaissent. La norme des conditions d'emploi – durée indéterminée, heures fixes de travail - souvent présumée par la législation, perd de son importance. Pour de plus en plus de personnes, une carrière professionnelle est faite d'alternance entre emplois salariés et chômage, entre phases familiales et indépendance. La situation de nombreux employé-e-s s'est très fortement individualisée, non sans conséquences sur les solidarités historiques.

Nous sommes, à l'heure actuelle, très loin d'une situation de plein emploi. Les chômeurs âgés n'ont quasiment plus aucune chance de trouver du travail. De nombreux jeunes échouent à entrer dans la vie active. Sous prétexte de concurrence, on exerce une pression sur les salaires, alors que les rémunérations des managers explosent.

Ce que nous défendons

Pour la plupart des adultes, un travail rémunéré est essentiel. Non seulement parce que leur emploi leur fournit les bases matérielles de l'existence, mais aussi parce qu'il donne un sens à leur vie. Un travail décentement rémunéré constitue en outre le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté et la condition sine qua non d'une vie autonome. Il en découle logiquement que le droit au travail est un droit fondamental que le PS protège et exige. Le chômage est un gaspillage gigantesque de main d'œuvre, notre ressource la plus importante, ce qui en fait un phénomène inacceptable.

Le PS considère que les atouts d'une politique économique d'avenir sont : l'intégration des gens au marché du travail, la conciliation entre vie professionnelle et familiale et l'égalité de chances. Grâce à une politique économique dynamique, une bonne productivité et une flexibilité socialement supportable, il est possible d'atteindre conjointement un taux d'emploi élevé, de bons salaires et une protection sociale solide.

La flexibilité du marché du travail qui découle de la constante évolution structurelle implique la conduite d'une politique active en matière d'emploi. La sécurité sociale doit être développée, épargnée par les économies à court terme, à l'image de la dernière révision de la loi LACI. Ce type de dispositif – financièrement solide – doit, au contraire, garantir la sécurité de toutes les personnes au chômage et veiller, par une cotisation perçue sur l'ensemble des salaires, à ce qu'elles retrouvent un nouveau poste respectant leur dignité, grâce à une politique active de promotion de l'emploi. C'est à cette condition que l'évolution structurelle sera socialement supportable.

L'État peut créer de nouveaux emplois grâce à une politique industrielle globale. Malheureusement, pour des raisons idéologiques, la Suisse a jusqu'ici rejeté toute forme de volontarisme, même en période de récession. Elle s'est bornée à l'attentisme, rognant les éventuelles ambitions de ses plans de relance. Dans ce domaine, les instruments clés sont les investissements de l'Etat, en particulier dans les infrastructures de transport public, dans la formation, la santé et, bien sûr, dans les assainissements écologiques.

Ce que nous avons déjà accompli

Le PS a réussi à imposer la nécessité d'une politique active du marché du travail dans le débat politique et à y défendre son point de vue. Grâce à la pression considérable du PS, le Conseil fédéral a fini par lancer un paquet conjoncturel en 2009, sur fond de crise financière. Bien que minimal, il comprenait notamment deux mesures qui ont contribué à stabiliser la conjoncture : le remboursement anticipé de la taxe sur le CO₂ et l'extension du régime de réduction de l'horaire de travail.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Les conditions de travail précaires doivent être combattues. Les professions dotées d'horaires atypiques ou fonctionnant sur appel ne sauraient devenir la règle et doivent être mieux rémunérées. Le travail sur appel relève de l'exception, pour autant que les employé-e-s soient rémunérés durant les périodes d'attente durant lesquelles ils peuvent être contactés.
- La protection contre le licenciement des salarié-e-s doit être améliorée, notamment en cas de licenciement injuste ou abusif.
- Il faut promouvoir le travail à temps partiel à tous les échelons et garantir que les droits des travailleurs et travailleuses soient identiques à ceux d'un plein temps afin, notamment, d'éviter que des femmes quittent la vie professionnelle dès qu'elles ont des enfants. S'agissant des hommes, le travail à temps partiel permettra aux pères de s'occuper des enfants, brisant ainsi la répartition traditionnelle des rôles.
- Les modifications structurelles de l'économie doivent être activement accompagnées. Il faut d'abord investir dans l'être humain par une meilleure formation et davantage de mesures d'intégration.
- Des incitations appropriées doivent permettre aux personnes handicapées de s'intégrer au monde du travail.
- Toutes les personnes professionnellement actives doivent avoir droit à 6 semaines de vacances et, chaque année, à un congé payé de 5 jours pour se perfectionner. Comme la formation continue coûte de plus en plus cher, il faut la subventionner grâce à des déductions fiscales (chèques de formation). Il faut également s'assurer de l'égalité des sexes dans l'accès à la formation continue.
- Il faut augmenter la proportion de femmes occupant des postes à responsabilité par des programmes ciblés de promotion et de relève, de même qu'en introduisant des quotas.
- Grâce à l'initiative cleantech, le PS milite pour une politique industrielle active et une réforme écologique de l'économie dont le potentiel, en termes de création d'emplois, est considérable.

8

DES SALAIRES ÉQUITABLES POUR TOUTES ET TOUS

Contexte

Depuis des années, les salaires sont à la traîne par rapport à la hausse de la productivité. Sous prétexte de compétitivité, les employeurs, même dans les entreprises de pointe, ont systématiquement cherché à priver les salarié-e-s de leur part de la croissance économique, malgré l'augmentation annuelle massive du coût de la vie. Reste que l'évolution des salaires est déterminante pour la répartition de la prospérité sociale dans une économie. Les disparités générées par les hausses de salaire individuelles et les bonus excessifs réservés aux cadres se creusent, non seulement au sein d'une même entreprise en raison de la discrimination salariale des femmes, mais également d'une branche à l'autre, avec les excès que l'on connaît dans le secteur financier.

La différence de salaire entre hommes et femmes reste de 19% en moyenne, dont 8%, directement liés au sexe, sont discriminants. Le marché du travail connaît également une ségrégation horizontale dans la mesure où certains métiers sont typiquement masculins et d'autres typiquement féminins. 9,5% des femmes contre 17,5% occupent des postes de direction au sein des entreprises.

Ce que nous défendons

Il faut augmenter le revenu disponible des ménages, ne serait-ce que pour renforcer la demande intérieure. Le travail, facteur de production, doit être rémunéré de manière plus juste, dans l'intérêt des revenus moyens et modestes. La réussite économique ne doit pas dépendre uniquement du capital. Pour resserrer la fourchette des salaires, il est temps que la Suisse établisse un salaire minimum légal. Cet instrument en vigueur dans presque tous les pays d'Europe est un rempart contre le dumping salarial. Il est inadmissible que des personnes employées à 100% dans l'hôtellerie ou le nettoyage ne parviennent pas à joindre les deux bouts. La Suisse ne peut se permettre d'avoir des « working poor ».

À l'inverse, les gros salaires continuent à exploser, sans aucune régulation ni lien avec la valeur marchande du travail de ceux qui les touchent. Les salaires des cadres ne sont pas fixés par un marché, mais par un petit cartel de chasseurs de têtes, de managers et de conseillers d'administration. Les rémunérations annuelles de plusieurs millions n'ont plus rien à voir avec des salaires au mérite. Au contraire, les excès du sommet de la hiérarchie constituent autant d'incitations perverses, comme l'a brutalement montré la crise financière. De toute évidence, seules des dispositions légales, telle l'instauration d'un écart maximal entre hauts et bas salaires, peuvent mettre fin aux rémunérations exorbitantes qui ont cours pour les cadres supérieurs.

Ce que nous avons déjà accompli

Le PS a ouvert le débat public sur le fossé entre les rémunérations disproportionnées des cadres et les salaires réels de la majorité des employé-e-s, augmentant ainsi la

pression sur les acteurs économiques. L'initiative « 1:12 » des Jeunes socialistes, en réaction à la persistance des bonus dans un contexte de crise économique, a jeté les bases d'une alternative. Grâce aux efforts du PS, on se dirige également vers un contre-projet indirect à l'initiative « contre les rémunérations abusives » comprenant un impôt sur les bonus.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Les salaires versés doivent être suffisants pour vivre dignement. Quiconque travaille doit toucher un salaire permettant de subvenir à ses besoins, au minimum 22 francs de l'heure, soit 3800 à 4000 francs par mois.
- La mise en œuvre efficace, comme le développement des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, doit empêcher le dumping salarial et social découlant de l'engagement d'employé-e-s en provenance de pays à bas salaires.
- L'application systématique de la loi sur l'égalité permettra de hisser les salaires des femmes au niveau de ceux des hommes.
- Les indemnités des cadres des sociétés publiques – direction et conseils d'administration – doivent être en rapport avec la valeur des prestations fournies ainsi qu'avec l'évolution de l'entreprise et des autres salaires. L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse d'une même entreprise doit être fixée par la loi.
- Les parachutes dorés (indemnités de départ) des cadres dirigeants doivent être interdits dans la mesure où ils suscitent des incitations perverses.
- Les rémunérations des membres de la direction et du conseil d'administration d'entreprises doivent faire l'objet d'une transparence totale. Pour les entreprises publiques, c'est aux Assemblées générales de décider de leurs montants.

DANS L'INTÉRÊT DES GÉNÉRATIONS FUTURES ; UNE POLITIQUE FINANCIÈRE ET FISCALE ÉQUITABLE

Contexte

En comparaison internationale, la Suisse affiche une situation financière solide et un endettement public extraordinairement bas malgré un souci permanent d'économies qui use progressivement sa marge de manœuvre. Même en 2009, année de crise, la Suisse a consacré 11 milliards de francs à l'amortissement de sa dette ! Mais cette vision budgétaire mécanique empêche la mise en œuvre d'une politique financière progressiste, investissant pour stimuler la croissance tout en stabilisant la conjoncture. Contrairement à ce que prétend le credo néolibéral, un faible niveau d'imposition et de dépenses sociales ne conduit pas automatiquement à doper la croissance économique. Au contraire. Celle-ci est tributaire de l'affectation des recettes fiscales au développement des infrastructures et de la formation. De plus, il faut que le système fiscal soit aussi simple qu'équitable pour que les citoyennes et les citoyens aient confiance dans l'État. Lorsque les disparités fiscales perdurent, la morale s'étiole.

Ce que nous défendons

Le PS admet le principe d'un budget équilibré à long terme. Les dépenses et les recettes de l'État doivent s'équilibrer et s'adapter à la conjoncture. Une politique financière intelligente renforce le pouvoir d'achat de la population quand la demande est faible et, en phase conjoncturelle dynamique, constitue des réserves pour l'avenir. Une telle politique contribue davantage à des finances équilibrées que des rabais fiscaux qui ne servent même pas à dynamiser les investissements. Des baisses d'impôt répétées en faveur des contribuables à hauts revenus et grandes fortunes empêchent durablement l'équilibre des budgets.

Un système fiscal équitable doit être aménagé de manière que tous les sujets fiscaux et l'ensemble des revenus et des fortunes soient imposés. L'impôt doit saisir complètement les salaires, les bénéfices, les revenus des intérêts et des capitaux, les rendements immobiliers et les participations aux successions. Plus l'assiette fiscale est large, plus les taux d'impôt peuvent être modérés. Davantage de justice fiscale conduit tendanciellement à des impôts plus bas.

Aujourd'hui, les contribuables qui – comme les cadres supérieurs – touchent une partie de leur salaire sous forme d'actions et d'options sont systématiquement avantagés. De plus, si les petits épargnants sont taxés sur la totalité du rendement de leurs carnets d'épargne, les gains en capitaux échappent à l'impôt. Quant à la suppression de l'impôt sur les successions pour les héritiers en ligne directe, elle constitue un privilège fiscal supplémentaire pour les gens fortunés.

Renoncer à des recettes fiscales implique souvent qu'on les compense avec des taxes plus élevées et des barèmes plus sévères. Or, les taxes touchent plus fortement les revenus modestes et moyens.

Les différences entre les charges fiscales cantonales sont aujourd'hui si importantes

que la solidarité fédérale est menacée et, avec elle, la cohésion nationale. Pour un revenu identique, un contribuable habitant Delémont (JU) paiera quatre fois plus d'impôt communal et cantonal que celui qui vit dans le paradis fiscal de Freienbach (SZ). La concurrence fiscale exacerbée entre cantons ne fait que des perdants à l'exception d'une poignée de riches contribuables très mobiles.

Ce que nous avons déjà accompli

Grâce au PS, une réforme à peu près équilibrée de l'imposition des familles a enfin pu voir le jour en 2009, après une succession de baisses d'impôts en faveur des entreprises. Principal élément de cette réforme : la possibilité d'imputer la déduction pour enfant directement sur le montant d'impôt à payer de manière à ne pas favoriser encore les hauts revenus. Et, si l'initiative socialiste « pour des impôts équitables » a été rejetée (notamment en raison de la campagne massive des milieux économiques à laquelle elle a du faire face), elle a au moins suscité un vaste débat public sur les effets secondaires néfastes d'une concurrence fiscale excessive.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Le PS veut un État fort, qui investisse dans l'intérêt des générations futures, garantisse la justice, soutienne activement la réforme écologique de l'économie et crée les conditions d'une croissance durable grâce à des budgets réalistes.
- Le PS veut une politique financière qui gère les dépenses sur la base de priorités claires. Il faut périodiquement réévaluer l'opportunité des subventions et des facilités fiscales. On ne peut pratiquer une politique financière durable simplement en appliquant un système qui réévalue en permanence les dépenses, à seule fin de transférer les charges sur les cantons et les communes.
- Il faut corriger le frein à l'endettement pour qu'il ne nuise pas à l'entretien et au développement des infrastructures nécessaires. Il faut donc logiquement exclure les investissements du calcul du volume des dépenses admises.
- L'impôt doit s'appliquer à tous les types de revenus – salaires, rentes, successions, dividendes, gains en capitaux – et ce, en fonction de la capacité économique du contribuable, indépendamment de son état civil, de son genre ou de sa nationalité.
- L'introduction, au plan fédéral, d'un impôt sur les successions et les donations renforcera l'équité fiscale. Il faut parallèlement abroger l'imposition forfaitaire, car cette pratique viole le principe constitutionnel de l'imposition en fonction de la capacité économique.
- Il faut aussi abolir, en Suisse comme à l'étranger, la distinction entre soustraction et fraude fiscale. Il convient de combattre la soustraction avec les mêmes armes que la fraude et donc attribuer plus de ressources aux administrations fiscales.
- La réforme fiscale écologique a besoin d'un nouveau départ ; le principe du pollueur payeur exige que plus l'on porte atteinte à l'environnement, plus il faut payer.
- La concurrence fiscale excessive entre les cantons doit être limitée. Il faut mettre fin au tourisme fiscal des personnes les plus riches et les plus mobiles qui fait tant de dégâts. Le PS exige donc des règles claires au niveau de la péréquation financière, sanctionnant notamment son utilisation abusive par des cantons récipiendaires qui en conséquence baissent leurs impôts.

10

UNE PLACE FINANCIÈRE AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

Contexte

Depuis 15 ans environ, la place financière suisse n'a cessé de se distancier de l'économie réelle, aveuglée par une stratégie toujours plus risquée de croissance et d'augmentation des rendements financiers. La quasi faillite de l'UBS, consécutive à la spéculation sur le marché immobilier américain ainsi que son aide camouflée à la fraude fiscale, ont clairement démontré qu'une place financière mal régulée et peu surveillée entraîne un risque pour l'ensemble de l'économie nationale.

Pendant des décennies, la place financière suisse a pratiqué la gestion de fortunes dans la zone grise de la soustraction fiscale. Aujourd'hui, ce modèle d'activités, que le PS a d'ailleurs toujours critiqué, a fait son temps car il ne sera plus toléré au plan international. La réputation de la Suisse en tant que place économique en a grandement souffert. À l'avenir, si notre place financière entend connaître le succès international et maintenir les emplois de cette branche économique, il est indispensable que sa réputation soit irréprochable et ses services à la pointe, pour progresser sur le long terme. Il est décisif que la régulation puisse empêcher les abus et développer des services de qualité tout en assurant les fonctions utiles à l'économie réelle des marchés financiers et de capitaux.

Ce que nous défendons

La crise financière mondiale a montré qu'on ne peut laisser les acteurs des forces du marché et les lobbies jouer librement sur les marchés financiers. Ceux-ci doivent être maîtrisés, après cette période où la dérégulation et la déresponsabilisation individuelle étaient de règle.

Cela signifie notamment pour la Suisse qu'il est désormais exclu de considérer comme une loi quasi naturelle et obligatoire d'accorder une garantie publique aux grandes banques (« To big to fail »). Il ne doit plus jamais arriver que tout le pays se trouve pris en otage simplement parce qu'une banque est si grande qu'on ne peut plus la laisser tomber. Le meilleur moyen pour éviter cette garantie de fait de l'État est d'augmenter massivement la part des fonds propre des banques. Il ne faut en tout cas pas exclure d'emblée un redimensionnement à la baisse des grandes banques ainsi que la séparation de leurs activités d'investissement de leurs activités de crédit, car la dimension d'une banque ne pose pas que des problèmes économiques, mais aussi politiques. La Suisse ne doit pas demeurer un havre du tourisme fiscal. Elle doit désormais dire clairement non à la politique d'évasion fiscale : seule une stratégie (bien tardive) d'argent propre et le renoncement définitif de toutes les banques en Suisse à gérer de l'argent provenant de l'évasion fiscale pourront donner à la place financière suisse un espoir d'avenir prospère. La Suisse doit passer à l'offensive sans quoi elle pourrait rester le pays d'un combat d'arrière garde en faveur d'un secret bancaire suranné, combat sans espoir et coûteux pour son économie nationale.

Si la législation interdit d'accepter des fonds issus d'évasions fiscales, cela conduit dans les circonstances actuelles à un regain de bonne réputation et suscite la confiance ; le tout aide la place financière suisse à retrouver pleinement ses vrais avantages concurrentiels que sont la qualité des prestations et du personnel, l'efficacité et la stabilité. Cela fait trop longtemps que la Suisse joue sur les différentes régulations au lieu de miser sur la qualité.

Ce que nous avons déjà accompli

Le PS a réussi à faire passer largement son concept d'une place financière différente, qui ne se concentre plus sur la gestion de fonds résultant d'évasions fiscales. Grâce à l'introduction de l'article 26 de l'OCDE, l'exigence socialiste de traiter de manière identique la soustraction et la fraude fiscale dans l'entraide administrative s'est finalement concrétisée. Grâce à la pression du PS, on a vu ces derniers mois la régulation des banques devenir petit à petit plus sévère.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Pour que notre place financière puisse rompre avec son passé de havre d'évasion fiscale, la législation doit forcer les banques à n'accepter de ses client-e-s que de l'argent déclaré au fisc. Comme cela se fait déjà aujourd'hui en cas de soupçon d'argent sale, les banques doivent à l'avenir être tenues d'annoncer aux autorités compétentes leurs soupçons d'évasion fiscale. Les dépôts anciens d'argent ayant échappé au fisc doivent être légalisés dans des processus bien ordonnés moyennant un délai transitoire suffisant.
- Le Conseil fédéral doit enfin renoncer aux mesures qu'il a annoncées comme stratégie d'avenir de la place financière suisse et qui consisteraient à abriter en Suisse des « placements alternatifs » tels les hedge funds.
- La Finma, autorité de surveillance des marchés financiers, doit être composée d'expertes et d'experts indépendants. Les règles applicables à la place financière ne doivent plus se concocter dans l'arrière-boutique d'une banque, puis être diffusées par circulaire de l'autorité de surveillance, mais il faut qu'elles soient définies par le Conseil fédéral et le Parlement, politiquement, démocratiquement et en toute transparence, puis ancrées dans la loi.
- Les grandes banques présentent un risque systémique majeur et doivent dès lors être redimensionnées en augmentant massivement leur capital propre, conformément aux nouvelles prescriptions (Bâle III plus) et aux mesures « anti-too-big-to-fail » tant que subsiste une garantie publique de facto.
- Afin de réduire la dominance dangereuse des deux grandes banques, il est dans l'intérêt des ménages et des PME de ce pays qu'on lance une banque postale avec garantie de l'État. Cette banque postale, filiale de la Poste, doit être entièrement aux mains de la Confédération.
- Au plan international ou, au moins, au plan européen, il faut introduire une taxe sur les transactions financières et la Suisse, en sa qualité de place financière importante, doit s'engager pour cette cause dans les réunions internationales.
- Le rôle de la Banque nationale doit être débattu, à commencer par ses responsabilités à l'égard de la stabilité monétaire ainsi que dans la lutte contre la spéculation monétaire.

11

PLUS DE POUVOIR D'ACHAT ET D'AVANTAGE DE DROITS POUR LES CONSOMMATEURS, LES CONSOMMATRICES ET LES LOCATAIRES

Contexte

La Suisse est un îlot de cherté qui affaiblit le pouvoir d'achat et touche surtout les revenus modestes et moyens. Les consommateurs, les consommatrices et les entreprises ne profitent pas assez de la faiblesse actuelle de l'euro, qui devrait faire massivement baisser le prix des importations. Même principe pour les importations parallèles de produits brevetés et la suppression des obstacles techniques au commerce. Les primes d'assurance maladie élevées et la cherté des loyers affaiblissent encore plus le pouvoir d'achat. De plus, la Suisse est à la traîne de l'UE s'agissant de la protection juridique des consommatrices et consommateurs.

Ce que nous défendons

Le PS ne s'engage pas que pour des salaires décents. L'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs et des consommatrices est tout aussi importante. Les primes par tête dans l'assurance maladie et les loyers élevés dans les zones urbaines et touristiques grèvent très fortement les budgets des ménages des revenus modestes et moyens.

Le PS s'engage pour une concurrence qui fonctionne vraiment. Il faut enfin que le consommateur final bénéficie des gains de change. Il ne faut pas non plus freiner l'application du principe du Cassis de Dijon en dressant des obstacles de nature administrative. Les importations parallèles de produits brevetés doivent déboucher sur une baisse des prix sur le marché intérieur. Les grands distributeurs qui dominent le marché doivent baisser leurs marges.

Le PS mène une politique active de défense des consommatrices et consommateurs. C'est pourquoi il exige depuis longtemps que la législation de protection de la consommation soit semblable à celle en vigueur dans l'UE. Cela implique un droit global de protection des consommateurs et des consommatrices et une protection légale contre les conditions générales abusives du commerce qui aboutissent à charger le consommateur final.

Le PS lutte pour exempter les enfants du paiement des primes d'assurance maladie pour renforcer le pouvoir d'achat des familles de la classe moyenne.

Ce que nous avons déjà accompli

L'autorisation des importations parallèles de produits brevetés (à l'exception des médicaments) en provenance de l'espace de l'UE a été acquise essentiellement grâce à l'opiniâtreté du PS. Le PS s'est battu en première ligne pour la suppression des obstacles techniques au commerce.

Une initiative parlementaire du PS contre les abus du démarchage téléphonique a franchi les premiers obstacles parlementaires et se trouve actuellement en délibération de détail.

Une autre initiative parlementaire du PS vise à porter le délai de garantie minimal à deux ans dans le domaine du droit de la vente.

Le PS va encore compléter, en faveur des consommatrices et des consommateurs, le bon projet présenté par le Conseil fédéral pour mettre un terme à la protection de la concurrence déloyale.

Une motion du PS s'est attaquée avec succès aux taxes douanières qui frappaient le commerce par correspondance. Il faut maintenant la concrétiser dès le début 2011.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Les importations parallèles de produits brevetés doivent aussi être autorisées pour les produits pharmaceutiques. Notamment pour faire massivement baisser le prix des génériques.
- La révision de la loi sur la concurrence déloyale doit déboucher sur une série de nouvelles dispositions plus sévères, comme le contrôle des conditions générales de vente (CGV).
- Dans le cadre de la révision en cours, la loi sur les cartels doit être défendue et renforcée contrairement aux assouplissements souhaités par divers milieux économiques.
- Il faut enfin mettre concrètement en œuvre les différentes mesures destinées à combattre l'îlot de cherté qu'est la Suisse et les gains de change réalisés grâce à la force du franc suisse doivent être intégralement reportés sur les prix.
- Il faut élever les droits des consommateurs et des consommatrices au niveau de ceux en vigueur dans l'EU.
- Afin de mieux protéger les investisseurs privés, il faut introduire – pour les placements financiers et la gestion de fortune – une déclaration obligatoire analogue à celle que connaît l'Allemagne depuis une année. Cela permettra d'améliorer la qualité des conseils en placement de même que la protection des petits investisseurs en cas de problèmes.

12

DES LOGEMENTS ABORDABLES POUR TOUTES ET TOUS !

Contexte

En moyenne, chaque ménage helvétique consacre environ un quart de son budget aux coûts de son logement. Les loyers en vigueur dans les villes et les agglomérations ont augmenté de quelque 60 % ces dix dernières années. Le coût d'un logement en copropriété a même augmenté de 80 %. Rien d'étonnant, dans la mesure où le logement reste un bien impossible à multiplier et duquel le marché cherche donc, de manière spéculative à tirer un rendement maximum. En Suisse aussi, la tendance globale à coter en bourse des sociétés immobilières et des fonds immobiliers a définitivement transformé le secteur en un domaine de placements financiers spéculatifs à haut rendement. Exception faite des coopératives immobilières, de plus en plus de bailleurs saisissent pratiquement chaque occasion pour augmenter leurs loyers. Conséquence : la multiplication de quartiers d'habitation urbains où les loyers sont si inabordables pour les revenus modestes et moyens qu'il en découle une ségrégation selon les quartiers. D'un point de vue économique, les augmentations de loyers et des prix d'achat des logements privent par ailleurs les ménages de ressources qu'ils pourraient affecter à d'autres biens de consommation. Si, par exemple, le loyer mensuel augmente de 100 francs par mois et par ménage, ce sont 3 milliards de francs qu'on soustrait à la consommation intérieure.

L'accroissement de population dû à la libre circulation des personnes et à l'immigration d'une main-d'œuvre hautement qualifiée a entraîné ces dernières années une augmentation supplémentaire de la demande en matière de logements dans les régions urbaines. Pour ne pas préteriter la poursuite de la libre circulation des personnes, il faut prendre, pour le secteur du logement, des mesures d'accompagnement analogues à celles qui s'appliquent au marché du travail.

Ce que nous défendons

Le PS s'engage pour qu'il y ait des logements et des locaux commerciaux abordables en suffisance et afin que la charge que représente le loyer pour le budget d'un ménage diminue. Les pouvoirs publics doivent contrer l'augmentation continue du prix du terrain, encore aggravée par la spéculation. Les communes doivent ainsi faire preuve d'anticipation en achetant à l'avance du terrain, de manière à pouvoir pratiquer, au niveau des zones constructibles, une politique ciblée qui assure des logements abordables. Le PS juge également qu'il faut restreindre la possibilité de transférer tous les coûts de rénovation sur le montant des loyers. Parallèlement, il s'engage pour une protection solide contre les congés et exige que tout le monde puisse avoir accès à un logement digne et abordable.

Ce que nous avons déjà accompli

Le PS a défendu avec succès un nouveau crédit-cadre de la Confédération en faveur

de la construction de logements d'intérêt public. Il aboutira à des loyers nettement inférieurs à ceux aujourd'hui en vigueur. Grâce à son soutien à l'initiative sur le paysage, le PS a réussi à faire passer - dans le contreprojet - des mesures efficaces contre l'étalement urbain (mitage). Des prescriptions claires applicables aux plans directeurs cantonaux, des règles sur le dimensionnement des zones à bâtir et des mesures contre la thésaurisation du sol représentent autant de pas dans la bonne direction.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Les pouvoirs publics ne doivent céder des terrains qui leur appartiennent qu'à des maîtres d'ouvrages et planificateurs d'intérêt public.
- Les communes doivent activement chercher à acquérir du terrain agricole et des friches industrielles. Ces espaces doivent être mis à la disposition de coopératives d'habitation et de fondation d'intérêt public.
- Lorsqu'elles ont l'intention de vendre du terrain ou des biens immobiliers, la Confédération et les entreprises publiques comme les CFF et la Poste doivent d'abord les offrir au canton, puis aux communes situées dans celui-ci.
- Les villes victimes d'une pénurie aiguë de logements et d'une forte hausse des loyers doivent définir des zones de construction de logements répondant au principe du loyer basé sur les coûts effectifs de manière à assurer des logements aux familles à revenus modestes et moyens.
- Il faut une législation fédérale impérative pour renforcer la règle insuffisamment appliquée de la taxation de la plus-value à chaque modification du caractère d'une zone.
- Il faut faire baisser le coût du logement et découpler les loyers de l'évolution des taux hypothécaires. Seule une part nettement plus faible qu'aujourd'hui des coûts de rénovation doit pouvoir être reportée sur les loyers, comme le prévoit le principe du loyer en fonction des coûts.
- Les locataires vivant depuis des années dans un appartement doivent avoir un droit de préemption sur leur logement. Il faut globalement améliorer la protection contre les congés de bail à loyer ou commercial, notamment en cas de changement de propriétaire ou de perspectives spéculatives. Un formulaire officiel doit faciliter la contestation du loyer initial et la procédure en matière de baux doit être gratuite.
- Il faut obliger les cantons à définir, dans leur plan directeur, les régions où des mesures – expressément précisées – doivent être prises pour assurer un rapport adéquat entre la quantité de logements principaux et secondaires, ces derniers devant être contingentés. Il faut en outre intensifier leur occupation, prendre en compte leur valeur locative à 100 % et envisager une taxe incitative à la location tout en encourageant l'hôtellerie et les logements à loyer modéré.
- Il faut observer précisément les effets de la libre circulation des personnes sur le marché du logement et compléter les mesures d'accompagnement en conséquence.
- Il faut soumettre les transactions immobilières à la législation sur le blanchiment d'argent.
- Les caisses de pension ne sauraient investir uniquement dans les segments à loyers élevés: il faut les contraindre à investir également dans des immeubles locatifs à loyers modérés pour familles.

13

UN SERVICE PUBLIC FORT POUR UNE MEILLEURE ÉGALITÉ DES CHANCES ET UNE PLUS-VALUE PLUS IMPORTANTE

Contexte

Un service public fort et légitimé démocratiquement est un facteur essentiel pour développer l'égalité des chances. Il revêt une importance de premier plan pour la cohésion sociale et nationale et pour une bonne qualité de vie. En garantissant des prestations en faveur de la collectivité, il contribue à une plus-value générale et au bien-être de la population, dans des domaines où les entreprises privées ne sont pas à même ou n'ont pas la volonté de le faire. Mais le service public est aussi un facteur économique de poids et représente un avantage local indéniable. Pour l'année 2006, une étude estime que la part du service public à la plus-value d'ensemble de l'économie était en Suisse de quelque 22 %. En comparaison internationale, la Suisse dispose d'infrastructures de service public bien développées et de haute qualité. Le secteur des infrastructures représente une branche importante dans l'économie du pays.

Ce que nous défendons

Le service public comprend un approvisionnement de base de biens et de services élémentaires définis politiquement et à disposition de la population et il implique une prise de responsabilité de l'État. L'égalité des chances et la solidarité sont pour nous les deux critères essentiels en la matière. Cela signifie concrètement que toute la population dans toutes les régions du pays dispose d'un accès permanent et simple à des prix accessibles à une offre de base du service public. Les prix pratiqués dans un secteur donné doivent être partout les mêmes : « le principe des timbres poste ». Les prestations et les infrastructures relevant du service public, de même que leur construction et leur entretien, relèvent à coup sûr des tâches publiques, en raison de la grande importance qu'ils ont pour le bien-être de la société et de leur inclination à être des monopoles naturels. C'est pourquoi ce secteur doit rester en mains publiques (en tout cas majoritairement). Pour nous, font partie du service publique, les secteurs « classiques » que sont la poste, les télécommunications et les transports publics (rail et bus). Mais nous y rangeons aussi les prestations comme la formation, la santé et la sécurité.


Ce que nous avons déjà accompli

Le PS a réussi à imposer et à défendre de manière soutenue dans le débat politique ses exigences vis-à-vis d'un service public aménagé et financé selon le principe de la solidarité, car il sent la majorité de la population derrière lui dans ce domaine. Les discussions nous ont permis de définir clairement le rôle de l'État et nous avons contribué à ce que ce dernier assume sa responsabilité et qu'il ait les moyens de le faire. C'est grâce au PS que Swisscom et son réseau sont demeurés une infrastructure de valeur pour notre pays, car nous nous sommes opposés avec succès contre la priva-

tisation. Il en a été de même avec la poste où nous avons pu empêcher de nouvelles libéralisations.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- La Poste fournit à l'échelle nationale des services de haute qualité et à faible coût dans la distribution du courrier et des colis. S'agissant du trafic des paiements et des transports publics, elle s'assure que la Suisse ait l'accès aux réseaux de distribution internationaux de grande valeur. Le maintien de ce qui reste du monopole des lettres (50 grammes) est le moyen sûr de garantir et de financer le volume et la qualité de l'approvisionnement de base, ainsi que des prix indépendants des distances. C'est pourquoi nous nous opposons à de nouvelles libéralisations. Le PS veut que Postfinance puisse devenir une banque postale à 100 %, aux mains de la Confédération, et il s'engage pour que les exigences de l'initiative « Pour une poste forte » puissent se concrétiser ; notamment l'exigence du maintien d'un réseau de bureaux de poste sur tout le territoire suisse.
- Dans le domaine des télécommunications, nous voulons que toute la population ait accès à un service de la meilleure qualité de télécommunications de base dans toutes les régions du pays et au même prix. Ceci signifie avoir accès à une infrastructure de réseau de fibre optique performant (modèle multifibres, c.-à-d. câbles multifibres jusqu'au particulier, le consommateur final), ou à une offre équivalente qui permette une égalité des chances dans l'accès aux informations et aux échanges sociaux. En cette matière, il faut éviter les investissements parallèles coûteux. Nous misons sur la collaboration et sur une concurrence qui fonctionne. Nous continuerons à combattre toute nouvelle tentative de privatisations de secteurs de Swisscom.
- S'agissant des conditions de travail dans les entreprises du service public, nous exigeons le cadre d'une CCT qui contienne des prescriptions impératives sur l'égalité, sur les emplois pour personnes handicapées, ainsi que sur une offre suffisante en places de stages et d'apprentissages. Le dumping social et salarial doit être exclu, y compris et précisément dans les unités d'entreprise exploitées par des tiers.
- La protection de l'environnement, l'application des principes du développement durable, l'utilisation modérée des ressources naturelles et les prestations du service public sont un ensemble cohérent. Nous voulons renforcer ces liens.
- S'agissant de régulation, nous nous engagerons pour une forme transparente qui tienne compte des impératifs de chaque domaine, qu'il s'agisse de la poste ou des télécommunications ; une forme de transparence qui applique nos exigences et encourage la concurrence, mais pas sur le dos du personnel ou des conditions de travail.



**POLITIQUE
DE L'ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DES
TRANSPORTS**

LA SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT, UN ATOUT POUR L'HOMME ET L'ÉCONOMIE

Contexte

Entre 1981 et 2005, le PIB mondial a plus que doublé. Parallèlement, plus de 60 % des écosystèmes ont été endommagés ou exploités sans optique de développement durable. Il en résulte une perte de biodiversité et une pollution croissante due à l'utilisation des énergies fossiles. En Suisse, la consommation des ressources naturelles par personne est de plus de deux fois supérieure à ce que l'environnement peut supporter. Le mitage du paysage a augmenté de près de 15 % ces 20 dernières années. Sur le plateau suisse, les surfaces épargnées par ce phénomène ont diminué de moitié. De plus en plus, le paysage subit une détérioration constante de ses qualités.

Ce que nous défendons

Gérer les ressources de manière responsable, c'est faire plus avec moins, ce qui permet d'améliorer la qualité de vie, la protection de l'environnement et favorise la prospérité et la justice. Nous agissons pour une exploitation responsable des sols, de l'air et des eaux. Face à la diminution des ressources et à l'augmentation des prix, il nous faut axer notre productivité sur le développement durable. C'est dans ce sens que vont l'OCDE, différentes organisations des Nations Unies, mais aussi l'UE, avec sa stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Nous pouvons faire en sorte que la croissance économique ne dépende plus de l'exploitation sauvage des ressources naturelles. La Suisse peut, par son savoir-faire et ses activités de recherche, apporter sa pierre à l'édifice, et en tirer elle-même profit. La question de l'environnement touche la planète entière. Rester sans rien faire nous coûtera cher.

Ce que nous avons déjà accompli

Nous avons contribué à mettre en place des dispositions de protection et à définir des valeurs seuil en matière de pollution atmosphérique, de rayonnements non ionisants (téléphone portable) et d'émissions sonores. L'action du PS Suisse a permis d'imposer la protection et la préservation des eaux, ainsi que de la faune et flore aquatiques. Le PS a donc refusé de restreindre les dispositions en vigueur.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Les consommateurs et consommatrices doivent être informés de l'impact des produits et services sur l'environnement et les ressources, afin de pouvoir faire leurs choix en connaissance de cause.
- La fiscalité doit davantage intégrer la composante de l'environnement. Des comportements favorables à l'environnement peuvent être encouragés par des mesures incitatives fiscales, comme le montrent la taxe sur le CO₂ ou la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations.

- Dans une optique de développement durable, nous demandons à ce que des critères de progrès social et écologiques soient appliqués à la mesure du PIB.
- Nous voulons une offensive de la formation, qui fasse du développement durable une partie intégrante de la formation et de la formation continue. La question des genres doit faire l'objet d'une attention particulière.
- Dans la politique agricole, les paiements directs doivent être soumis à des critères écologiques et contribuer à la préservation de la biodiversité.
- Il faut enrayer la disparition de la biodiversité. La Suisse doit y contribuer sur le plan international.
- Ces vingt prochaines années, il faut faire en sorte que les surfaces à bâtir n'augmentent pas et empêcher la spéculation immobilière au niveau des résidences secondaires. Nous voulons protéger les terres cultivées, séparer les zones bâties des zones non bâties et favoriser la densification urbaine. Nous sommes donc favorables aux objectifs de l'initiative pour le paysage.
- L'augmentation des logements pour la classe moyenne comme pour les personnes socialement défavorisées est une nécessité. L'aménagement du territoire doit favoriser la construction de logements sociaux et l'accès à des logements bon marché. Les instruments de pilotages nécessaires, subventions, quotas ou autres mesures permettant d'atteindre ces objectifs, doivent être mis en œuvre sur les plans cantonal et fédéral. Il faut également encourager la constitution de coopératives immobilières, le but est de favoriser le métissage social des quartiers.

OUVRIR LA VOIE À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TRANSPORTS

Contexte

La Suisse a un système de transports publics dont la densité et la qualité sont uniques en Europe. Les infrastructures de transports sont essentielles à la cohésion des régions, au développement économique et à la qualité de vie. Elles constituent un indéniable facteur d'attractivité géographique. Dans le débat public, on a tendance à mettre l'accent sur les coûts et à oublier les avantages. Mais sans un réseau de transports publics dense, efficace et moderne, la mobilité en Suisse serait impossible à maîtriser. Les transports publics bénéficient d'un exceptionnel soutien de la population, comme l'ont montré plusieurs votations populaires. Le développement du rail doit répondre à des besoins accrus avec des ressources financières limitées. La surcharge du réseau entraîne des perturbations, qui ont un impact sur la sécurité et engendrent des coûts élevés. De nouvelles sources de revenus sont donc devenues indispensables.

Ce que nous défendons

Nous sommes favorables au développement des transports publics, ce qui comprend la mobilité à pied et à vélo. Nous refusons la construction de nouvelles routes, qui ne suppriment pas les embouteillages, au contraire: le trafic augmente, comme nous l'avons vu avec le tunnel du Baregg. Une politique des transports respectueuse des hommes et de l'environnement doit permettre de réduire le trafic automobile urbain, en périphérie et dans les agglomérations. En ce sens, l'internalisation des coûts externes est essentielle. Nous nous battons pour réduire le bruit et la pollution de l'air. Nous agissons pour augmenter l'espace public pour toutes les couches de la population, notamment les enfants et les personnes à mobilité réduite. Nous voulons une politique des transports qui soit favorable à la protection du climat. C'est pourquoi le PS estime que la maintenance à long terme et le développement adapté du réseau ferroviaire sont essentiels d'un point de vue social, écologique et économique. Les marchandises doivent être acheminées par le rail. En raison de leur importance pour la société, la construction et le développement du réseau ferroviaire sont subventionnés par l'État et doivent le rester. La priorité est de conserver la valeur et les fonctionnalités du réseau ferroviaire actuel.

Ce que nous avons déjà accompli

La politique actuelle, largement influencée par le PS, est une réussite. Dans aucun autre pays d'Europe, la part du rail sur le transport des marchandises n'est aussi élevée. La forte présence du rail, confié à un seul prestataire (train intégré), est synonyme de qualité et de sécurité. La politique des transports et de transfert du trafic répond également à la volonté populaire. Elle a en effet été confirmée à plusieurs reprises par les électeurs, les électrices et les chambres fédérales. C'est entre autres grâce à l'intervention du PS que le peuple a opposé une fin de non-recevoir au projet Avanti,

refusant ainsi le percement d'un deuxième tunnel dans le Gothard. Le PS s'est battu pour que les coûts du trafic routier soient payés par ceux qui les engendrent. L'efficacité de la RPLP est avérée et son bien-fondé n'est plus à démontrer. La réussite du NLFA, que le PS a soutenue, a eu des retombées nationales et internationales. Le tunnel du Gothard est devenu le symbole de la politique des transports de demain. Les projets d'agglomération, qui visent principalement le développement des transports publics et de la mobilité des piétons et des cyclistes, existent grâce à l'action du PS. La Suisse joue désormais un rôle de pionnier européen dans le domaine du rail et elle s'est imposée dans le domaine de la sécurité, sous l'égide des sociaux-démocrates.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- L'objectif de limiter à 650 000 le nombre de camions qui traversent les Alpes est garanti par l'article constitutionnel sur la protection des Alpes. Nous sommes favorables à un instrument plus efficace : la bourse du transit alpin qui permettra d'internaliser les coûts externes.
- Le transfert systématique du trafic décharge également le Gothard. Nous empêcherons la construction d'un deuxième tunnel. C'est inutile et cela augmente le volume du trafic. La mobilité des personnes et des marchandises dans toutes les régions du pays sera assurée en renforçant le train. Cela répond également aux attentes d'une population vieillissante, qui exige des solutions durables.
- La capacité de performance du réseau CFF doit être assurée. La même chose vaut pour la maintenance des infrastructures des trains privés. Nous évaluons entre autres les moyens de subventionner par un même canal l'extension et la maintenance du rail, de manière à permettre un financement constant.
- Il faut également assurer le financement à long terme des projets ferroviaires déjà approuvés et de Rail 2030. Le projet «Rail 2030» doit être conçu comme un contre-projet direct pratique à l'initiative populaire «pour les transports publics» soutenue par le PS. Dans le cas contraire, nous ferons en sorte que l'initiative populaire obtienne la majorité dans les urnes.
- Tous les employé-e-s des transports publics doivent pouvoir bénéficier de conditions de travail moderne et équitables sur la base d'une convention collective de travail.
- La mobilité douce favorable à l'environnement et à la santé doit être sans danger et possible en toute circonstance. Nous faisons en sorte que les cyclistes et les piétons aient la voie libre.
- Nous cherchons les moyens de rendre le mobility pricing plus social et plus écologique (financer le trafic routier et sur le rail selon le principe de causalité, au lieu de le faire par le biais de taxes, comme l'impôt sur les huiles obligatoires).
- Nous défendons la mise en place de mesures de sécurité dans le trafic routier («Via Sicura»).

L'INITIATIVE CLEANTECH, POUR UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Contexte

La Suisse est tributaire à 80% des importations d'énergie. Nous dépendons du pétrole, disponible en quantité limitée et nocif pour le climat, du gaz naturel et de l'uranium étrangers. Le fait que la plupart de ces importations proviennent de régions du monde en crise n'arrange rien. De par cette dépendance, des flux considérables de capitaux échappent à notre économie, alors que nous pourrions augmenter notre efficacité énergétique, de manière rapide et autonome, en utilisant davantage les énergies renouvelables. Pôle international d'innovation, la Suisse est bien placée dans la chaîne de valeurs pour développer des produits et des services cleantech et les positionner avantageusement sur le marché national et les marchés mondiaux.

Ce que nous défendons

Les dépenses énergétiques ont atteint 33 milliards de francs en 2008, dont 23 milliards pour les énergies fossiles. Cet argent pourrait être mieux investi. En exploitant les énergies renouvelables et en augmentant l'efficacité énergétique, nous pourrions créer de la valeur ajoutée dans notre pays, source de prospérité économique à long terme. Le potentiel technologique ne manque pas. Mais cela nécessite une volonté politique et un cadre économique. Les fournisseurs d'électricité, notamment, qui appartiennent aux cantons et aux communes, devraient bien mieux assumer leur responsabilité par rapport au développement énergétique durable. McKinsey et d'autres ont confirmé ce que nous répétons depuis longtemps : les investissements dans les énergies renouvelables et dans l'efficacité énergétique créent des milliers d'emplois. Mais pour ce faire, il faut dépasser les blocages actuels et les obstacles au développement de ces énergies, tout en facilitant les investissements dans ce domaine. C'est là où l'initiative «Cleantech» du PS entre en jeu : nous relâchons le frein et permettons les investissements des entreprises et des particuliers. À terme, nous ambitionnons de créer 100 000 emplois.

Ce que nous avons déjà accompli

Pour favoriser les investissements dans la production de courant à partir des énergies renouvelables, nous avons mis en place la rétribution à prix coûtant du courant injecté, qui a permis aux énergies renouvelables de percer sur le marché. Afin de mettre le parc immobilier national aux normes énergétiques, nous avons élaboré un programme d'assainissement des immeubles, grâce auquel chaque année, près de 100 000 bâtiments sont assainis. Avec son initiative Cleantech, le PS a senti le vent tourner et contribue à ce que d'ici à 2030, notre approvisionnement énergétique soit à 50 % au moins d'origine renouvelable.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Notre initiative Cleantech mise sur les énergies renouvelables et sur un renforcement de l'efficacité énergétique. Nous voulons gagner cette votation populaire et inscrire le tournant énergétique dans la Constitution.
- Nous mettrons tous les moyens politiques en œuvre pour empêcher la construction de toute nouvelle centrale nucléaire. Chaque kilowattheure d'origine nucléaire empêche que des kilowattheures d'origine renouvelables ne soient générés.
- Dans le domaine de la protection du climat, nous visons un taux de réduction des émissions de 30 % pour la Suisse. Notre pays doit contribuer de manière solidaire aux mesures de protection du climat internationales.
- La part des transports publics et de la mobilité douce doit être massivement augmentée. Les mesures incitatives écologiques (mobilité électrique avec électricité propre) doivent être encouragées et la Suisse doit adopter les instructions de l'UE en matière de restriction des émissions pour les voitures.
- Le seuil maximum pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté, qui fait obstacle à l'utilisation des énergies renouvelables, doit être supprimé, ce qui permettra notamment d'encourager l'utilisation du courant solaire.
- En développant des applications intelligentes, nous pouvons améliorer de 30 % l'efficacité énergétique de notre consommation d'électricité. Les standards de consommation devront cependant être adaptés constamment et de manière ambitieuse aux évolutions technologiques.
- La moitié de la consommation énergétique suisse est générée par nos deux millions de bâtiments. Le chauffage génère plus de 40 % du CO₂. Cette consommation peut être réduite de moitié d'ici à 2050. Il faut agir pour que les bâtiments existants soient soumis prochainement à un assainissement énergétique.
- Pour les nouveaux bâtiments, les constructions peu gourmandes en énergie doivent devenir la norme.
- Les réseaux électriques doivent être transformés en « smart grids ». Les centrales nucléaires encore en activité doivent être arrêtées et les déchets nucléaires supprimés de manière sûre, pour éviter toute mise en danger des populations et toute atteinte à l'environnement.

**DÉMOCRATIE,
ÉGALITÉ, ÉTAT DE
DROIT ET DROITS
POLITIQUES**

Local de vote

17 RÉALISER L'ÉGALITÉ !

Contexte

Depuis l'introduction du droit de vote des femmes en 1971, la Suisse a vécu une véritable révolution sociale dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes et pourtant, malgré les changements intervenus, la répartition des rôles entre femmes et hommes reste imprégnée de clichés profondément ancrés et de discriminations.

La différence de salaire entre les hommes et les femmes se situe en moyenne à 19 %, dont 8 % découlent directement de discriminations fondées sur le genre.

En 2009, 62 % des femmes exerçaient une activité professionnelle (contre 75 % des hommes) et 57 % des femmes et 13 % des hommes travaillaient à temps partiel.

Le marché du travail applique une ségrégation horizontale en ce sens qu'il subsiste, comme avant, des professions cataloguées féminines et des professions cataloguées masculines.

9,5 % des femmes contre et 17,5 % des hommes occupent des fonctions directives dans les entreprises

En politique, si les femmes sont représentées au Conseil fédéral par une majorité (57 %), elles sont 30 % au Conseil national et 21 % au Conseil des États.

Les Parlements cantonaux disposent de 25 % de députées et les exécutifs cantonaux de 22 % de femmes. Au PS, la représentation féminine est au moins de 40 %.

41 % des femmes sont titulaires d'un diplôme universitaire et la proportion de professeures est de 16,4 %.

L'égalité hommes-femmes occasionne un combat des genres à droite : des éléments conservateurs formés de publicistes, de politiciennes, de politiciens, de spécialistes des droits humains, de fondamentalistes de la famille bourgeoise et d'adversaires de l'interruption de grossesse attaquent désormais l'égalité à partir de biologismes; ils prétendent que les hommes sont les victimes de cette égalité et s'érigent en défenseurs des principes de la liberté de la société civile opposés à tout « paternalisme étatique » et partant, ces gens sont les partisans convaincus de chaque démantèlement social.

Bien que la population suisse ait accepté à 58 %, en 2007, la loi sur le partenariat enregistré, les personnes homosexuelles sont toujours discriminées au quotidien, particulièrement en cas de recherche d'emploi ou de logement.

Ce que nous défendons

Le PS soutient évidemment l'égalité des genres et s'engage en faveur d'une politique qui dépasse l'étroitesse d'une répartition normative des rôles en fonction du genre et tient compte, au contraire, des aspirations des individus. La pierre angulaire de cette politique demeure l'article 8 de la Constitution fédérale qui consacre le principe de l'égalité. Le PS s'engage sans aucune ambiguïté contre toute discrimination en fonction du genre ou de l'orientation sexuelle et il exige la mise en application concrète de

ce principe qui s'appuie aussi bien sur la convention de l'ONU sur le droit des femmes du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) que sur les exigences de l'ONU quant à la participation des hommes aux processus d'égalité. Le PS s'engage également pour l'égalité des personnes d'orientation sexuelle différente et combat l'homophobie.

Ce que nous avons déjà accompli

Le PS est le parti de l'égalité. À ce titre il a toujours fortement influencé et suscité l'évolution en cette matière, qu'il s'agisse de l'article constitutionnel de 1981, du nouveau droit matrimonial de 1988, de la loi sur l'égalité dans la vie professionnelle de 1996, du nouveau droit du divorce de 1999, de la loi sur le partenariat enregistré de 2005, ou encore en renouvelant sans cesse le dépôt de nouvelles interventions parlementaires, comme par exemple l'exigence de porter au rang de priorité de la législature fédérale 2012–2016 la mise en œuvre concrète de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le PS vit ce principe aussi au sein même des structures du parti en ayant introduit des quotas qui assurent la parité dans les organes et les commissions et sur les listes électorales ; il dispose depuis plus de 100 ans de sa propre organisation féminine, de même que de commissions de l'égalité actives à tous les échelons de la structure politique fédérale.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- La discrimination salariale des femmes est réduite à 10% au plus et le logiciel Logib (qui permet le contrôle de l'égalité salariale) est utilisé dans toute la Suisse.
- Il faut rediscuter du travail à temps partiel. En effet, à l'heure actuelle, le travail à temps partiel reste un obstacle au développement professionnel et à la promotion sociale. Il faut aussi rediscuter des réductions du temps de travail qui permettent de concrétiser l'égalité hommes-femmes lorsque le salaire ne suffit pas pour vivre, alors même que les cotisations sociales sont perçues en fonction du montant du salaire.
- La proportion des femmes occupant une position de cadre dans l'administration fédérale et dans des entreprises proches de la Confédération, ou exerçant un mandat au sein de conseils d'administration d'entreprises proches de la Confédération doit être portée à au moins 30%. Il faut continuer à exiger des quotas qui servent de mesures structurelles.
- Il faut interdire de manière générale toute discrimination à l'égard des femmes au sens où l'entend la convention de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et lier ce principe de base à un centre d'action interventionniste contre le sexisme et l'hétéro-sexisme. Cette interdiction générale de discrimination en fonction des genres doit englober les discriminations en fonction de l'orientation sexuelle et de l'identité sexuelle. Les couples de même sexe doivent par ailleurs disposer d'un droit à l'adoption identique à celui des couples hétérosexuels et les partenaires étrangers d'une Suissesse ou d'un Suisse doivent pouvoir bénéficier d'une naturalisation facilitée.
- L'ancrage constitutionnel du principe de l'égalité n'empêche pas qu'il existe même en Suisse, comme par le passé, des discriminations à l'égard des femmes. C'est pourquoi la Suisse doit mieux faire connaître la convention de l'ONU pour

l'élimination des discriminations envers les femmes (CEDAW) et faire en sorte que ses principes soient concrétisés et appliqués dans la législation nationale. De plus, il faut enfin prendre toutes les mesures sévères permettant de démanteler les stéréotypes des genres. C'est la seule manière d'atteindre vraiment l'égalité dans la formation et dans le choix des métiers que font les filles et les garçons, jusqu'à pouvoir compter autant de femmes que d'hommes dans les conseils d'administration et dans les carrières professorales, ce qui sera alors le signe d'une vraie égalité.

- Comme toujours, il y a un urgent besoin d'agir en matière de violence conjugale ou entre partenaires : il faut des campagnes publiques contre la violence faite aux femmes et une loi cadre qui couvre la violence domestique. La loi doit condamner toutes les formes de violences qu'une femme peut subir et introduire une assistance juridique et une protection immédiates des victimes. Il faut des mesures d'accompagnement pour les victimes et les institutions d'accueil des victimes que l'État cofinance et enfin, pour les femmes migrantes, un permis de séjour qui ne dépende plus de leur état civil.

TRANSPARENCE ET CLARTÉ POUR LA DÉMOCRATIE ET L'ÉTAT DE DROIT

Contexte

Pour l'ONG Transparency International, en matière de transparence du financement des partis politiques, la Suisse est « un pays en voie de développement avec un gros potentiel d'amélioration ». Dans leur majorité, les démocraties occidentales ont introduit progressivement cette transparence depuis les années soixante – pas la Suisse. Les élections fédérales de 2007 ont d'ailleurs bien démontré que les différences entre les partis et les acteurs politiques étaient énormes. A leur issue, l'OSCE a réprimandé la Suisse, mais rien ne s'est passé depuis. Il s'agit pourtant d'un facteur essentiel du fonctionnement de notre démocratie, car le volume d'argent injecté dans une campagne a une conséquence directe sur sa réussite, comme l'a souligné, une fois de plus, le résultat de la votation sur l'initiative « pour des impôts équitables ».

Il est ainsi particulièrement inquiétant de constater que, ces dernières années, de plus en plus d'initiatives contraires à nos dispositions constitutionnelles et au droit international ont pu rallier une majorité populaire grâce aux millions de francs consacrés à la campagne de votation (initiative pour l'interdiction des minarets et initiative pour le renvoi des criminels étrangers). Si le PS considère que les instruments de la démocratie directe sont primordiaux, cela ne les dispense pas de respecter les droits fondamentaux et les droits des minorités. Il faut donc introduire des dispositions légales restrictives qui empêchent de soumettre en votation des initiatives qui s'en prennent aux valeurs fondamentales de notre société.

Ce que nous défendons

Les démocraties, et notamment la démocratie directe helvétique, ne peuvent fonctionner que s'il règne un minimum d'équité entre les acteurs politiques. Or, ce principe est de moins en moins respecté. C'est pourquoi le PS exige des mesures régulatrices qui assurent la pérennité du fonctionnement de la démocratie directe.

Un premier pas consiste à introduire l'obligation, pour les partis politiques, de publier leurs sources de financement, de manière à ce que le corps électoral puisse se rendre compte de la disparité des forces en présence. Il s'agit ensuite de fixer des limites aux dépenses admissibles et aussi d'assurer le financement des partis politiques.

Tous les partis doivent respecter les valeurs inaliénables de la Constitution et du droit international. Ces principes valent tant pour le peuple souverain, lors de votations sur des initiatives populaires, que pour les représentant-e-s du peuple lorsqu'ils votent des lois au Parlement.

Ce que nous avons déjà accompli

Dans le débat sur la transparence du financement des élections et des votations, le PS n'a pas laissé passer l'occasion de remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier. Bien qu'il y ait de grandes différences au niveau de la capacité financière des partis

de droite, il semble que ces derniers considèrent qu'ils ont plus à perdre à faire toute la lumière sur leurs ressources vis-à-vis du camp rose-vert, que par rapport aux formations encore plus à droite et surtout financièrement plus puissantes. C'est la seule explication plausible de la réticence des partis dits du centre droit à accepter, au Parlement, les interventions socialistes réclamant une plus grande transparence.

Le PS a soutenu les efforts visant à élargir la liste des critères de nullité des initiatives populaires. D'ailleurs, en complément, la Commission des affaires juridiques travaille actuellement sur un projet (une initiative parlementaire du PS) plaidant pour l'introduction d'un contrôle judiciaire de la constitutionnalité du droit fédéral.

Le PS a conduit une réforme limitant la marge de manœuvre du Conseil fédéral en matière de promulgation de dispositions de droit d'urgence.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- À l'avenir, le PS continuera à s'engager de toutes ses forces pour la transparence dans le financement des partis politiques et celui des campagnes de votations et d'élections et qu'on rétablisse ainsi un rapport des forces approprié entre les acteurs politiques. Si la voie parlementaire devait s'avérer stérile, le PS se réserve la possibilité de lancer une initiative populaire.
- Nous voulons réformer la Constitution fédérale afin que la démocratie directe ne puisse pas servir plus longtemps à violer les droits humains. Il ne doit plus être possible de se prononcer sur une initiative contrevenant aux valeurs fondamentales de la Constitution et du droit international.
- En parallèle, il faut étendre le droit d'initiative de sorte qu'il ne soit plus nécessaire de modifier la Constitution pour introduire des dispositions de rang législatif.
- Le Parlement doit aussi s'en tenir aux limites fixées par le droit constitutionnel : il faut introduire un contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois fédérales afin de pouvoir déclarer nulles et non avenues celles qui violeraient la Constitution.

POUR UNE POLITIQUE D'ASILE ET DES ÉTRANGERS HUMAINE

Contexte

La Suisse compte plus de 20 % de personnes de nationalité étrangère. Nombre d'entre elles sont nées et ont grandi dans ce pays. Terre d'accueil depuis des décennies, la Suisse n'aurait pas connu une évolution démographique et économique aussi positive sans cet afflux de main d'œuvre venue d'ailleurs. Malheureusement, notre pays s'est longtemps obstiné à considérer les immigré-e-s comme des invités qui finiraient tôt ou tard par rentrer chez eux. La Suisse n'a pas voulu se rendre à l'évidence : nombre de celles et ceux qui sont venus dans ce pays en quête de travail ont finalement décidé d'y rester. En conséquence, des déficits d'intégration particulièrement tangibles dans certains pans de la population étrangère témoignent que les migrations, porteuses d'opportunités, ne sont pas non plus sans risques. Les échecs de l'intégration sont volontiers relayés par les médias, tandis que les partis d'extrême droite s'en saisissent, distillant dans la population un sentiment xénophobe, qui a permis de dégager une majorité aux initiatives contre les minarets et sur le renvoi. Et pourtant, comme on a trop tendance à l'oublier, Suisses et étrangers cohabitent simplement et harmonieusement dans la grande majorité des cas.

Ce que nous défendons

Comme d'autres, le PS défend les droits des membres vulnérables de la société et à ce titre, il se fait l'avocat des migrant-e-s. Il ne se voile pas la face pour autant devant la réalité des problèmes et prend les préoccupations de la société suisse au sérieux. Mais l'exclusion et la marginalisation ne sont pas des solutions et ne font que pénaliser les efforts d'intégration des personnes concernées.

Certes, la Suisse ne peut pas simplement accueillir tous les candidat-e-s à l'immigration, mais elle peut s'investir sur le plan écologique et économique, et encourager les politiques de paix afin de contribuer à combler le fossé profond entre les pays riches du Nord et les pays pauvres du Sud. Cela passe non seulement par le renforcement de la coopération au développement, mais également par des conditions d'entrée plus équitables pour les ressortissant-e-s extra-communautaires. Une solution juste doit être trouvée au problème des migrant-e-s qui vivent depuis longtemps de manière irrégulière en Suisse (les sans-papiers) et dont, pour la plupart, l'intégration est réussie. Le PS considère discriminatoire le modèle à deux cercles, qui exclut presque complètement les candidat-e-s extra-communautaires à l'immigration. Il se bat pour qu'il soit supprimé à moyen terme, de manière coordonnée avec les autres pays d'Europe. Le modèle européen de libre circulation des personnes doit donc être progressivement étendu aux pays extra-communautaires. La seule solution digne serait que, pour chaque contrat de travail conclu, la Suisse accorde automatiquement une autorisation de séjour, quelle que soit l'origine de la personne concernée. Parallèlement, il faut renforcer les mesures de lutte contre le travail au noir et la sous-enchère salariale.

Les personnes dont l'intégrité physique et la liberté sont menacées doivent être protégées. La conception actuelle du réfugié est trop restrictive et doit être étendue aux personnes qui fuient des situations de guerre civile ou des persécutions liées à leur sexe. La Suisse a une tradition humanitaire : à elle de s'en montrer digne et de ne pas la vider complètement de son sens.

Ce que nous avons déjà accompli

L'initiative de l'UDC pour les naturalisations « démocratiques », qui aurait vidé l'État de droit de sa substance et livré les candidats à l'arbitraire, a essuyé un refus sans appel. L'initiative parlementaire du PS pour la naturalisation quasiment automatique des étrangers de troisième génération a passé un premier obstacle décisif au Parlement. Elle est actuellement en cours de discussion dans les Chambres fédérales.

Avec l'aide d'autres partis, le PS s'est battu pour que le Parlement demande une solution au Conseil fédéral afin que les jeunes sans-papiers puissent suivre un apprentissage en Suisse.

Nous avons pu nettement améliorer l'accès aux soins médicaux des sans-papiers et des personnes bénéficiant de l'aide d'urgence.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- La Confédération et les cantons doivent augmenter les moyens consacrés à l'intégration de 45 à 175 millions de francs. Cela permettra de mettre en place, dans tout le pays, une culture d'accueil et des consultations pour les arrivants, tout en augmentant l'offre des cours de langues. Cette offensive en matière d'intégration doit être accompagnée de mesures strictes contre les discriminations.
- La révision complète de la loi sur la nationalité devra déboucher sur des améliorations (pas d'obligation de permis C pour les demandes de naturalisation, naturalisation facilitée non seulement en cas de mariage, mais également de partenariat enregistré). De même, l'initiative parlementaire pour la naturalisation des étrangers de troisième génération doit être rapidement adoptée. Il faut augmenter les possibilités de participation politique des étrangers de deuxième génération, en particulier en élargissant le droit de vote sur les plans cantonal et communal.
- Il faut créer une possibilité de régularisation qui aille nettement plus loin que les réglementations cantonales actuelles pour les cas de rigueur à destination des sans-papiers qui vivent depuis longtemps en Suisse et y sont bien intégrés.
- À moyen terme, le modèle des deux cercles doit être supprimé. Les ressortissants extra-communautaires doivent pouvoir entrer en Suisse sur simple présentation d'un contrat de travail (comme pour les pays membres de l'accord sur la libre circulation des personnes).
- L'actuelle révision du droit d'asile ne doit pas se solder par des restrictions au détriment des personnes en danger, mais au contraire faciliter la mise en place d'une procédure rapide et concrète, assortie d'une bonne protection juridique. L'asile doit aussi s'étendre aux victimes de violences, sans que l'État d'origine n'en soit nécessairement le premier responsable (guerres civiles). Le droit d'asile doit aussi recouper des motifs de fuite spécifiques aux femmes, comme le risque de mutilations sexuelles, le manque de protection face à la violence domestique, les mariages forcés ou la menace de crimes d'honneur. De plus, la Suisse doit

considérer que l'homosexualité justifie une demande d'asile, que la persécution dans le pays d'origine soit le fait de l'État ou d'acteurs privés.

- Le Conseil fédéral est appelé à conclure d'autres partenariats et accords internationaux en matière de migration et de réadmission.
- Il faut poursuivre et développer le dialogue interreligieux.
- Les entreprises devraient être impliquées de manière contraignante dans la politique d'intégration. Il est nécessaire d'encourager l'accès des migrant-e-s au marché du travail, au sens d'une mesure d'intégration.

RÉFORME DE LA DIRECTION DE L'ÉTAT : POUR LE RENFORCEMENT DÉMOCRATIQUE DES INSTITUTIONS

Contexte

Aujourd'hui, les institutions étatiques et la démocratie sont affaiblies. La politique peine à contenir l'économie. L'intérêt public est de plus en plus sacrifié aux prés carrés de quelques uns, qui manipulent la politique. La démocratie suisse manque de transparence, les mots d'équité et de solidarité ont perdu leur sens. Au Conseil fédéral, la collégialité est remise en question, la concordance a échoué. Il manque un centre indépendant, qui serait un partenaire utile au PS. Les fractions du centre sont de plus en plus nombreuses à flirter avec la droite pour défendre leurs propres intérêts.

Ces dernières années, à plusieurs occasions, notamment dans des situations de crise, des lacunes sont apparues dans le fonctionnement du Conseil fédéral. Des réformes sont devenues nécessaires. D'un point de vue structurel, on observe depuis quelques années une plus grande départementalisation du gouvernement et une tendance aux comportements individualistes. Parallèlement, le Conseil fédéral est contraint de continuer à fonctionner dans des structures vétustes, conçues pour un monde moins complexe et moins interconnecté.

Ce que nous défendons

Afin que la liberté ne devienne pas le privilège de quelques uns, que la démocratie ne soit pas le jouet des nantis, que l'intérêt public soit protégé des appétits de quelques puissants, que les banques et les assurances ne dominent pas la société suisse au détriment de la place industrielle, mais que le bien commun et le respect des minorités soient au cœur de l'action politique, le PS plaide pour un Parlement fort, pour une démocratie directe vivante et saine et, enfin, pour un Conseil fédéral au service du pays, au lieu de sept chefs de Département qui se regardent en chiens de faïence. Nous voulons que les citoyennes et les citoyens puissent vivre comme bon leur semble et faire entendre leur opinion, quelle que soit leur capacité économique ou leur origine sociale. Il nous faut pour cela une démocratie efficace, respectueuse des droits humains et dont la raison d'être, le débat d'idées, ne soit pas galvaudée par des acteurs qui, par leur pouvoir financier, s'arrogent la mainmise sur la vie publique. Le PS se bat pour un Parlement fort, qui représente également les intérêts des groupes socialement défavorisés et des plus modestes, contrôlant le pouvoir du Conseil fédéral, afin qu'il ne perde pas de vue les intérêts de la majorité de la population. Enfin, le PS souhaite un Conseil fédéral à participation socialiste qui prenne à cœur son mandat constitutionnel d'autorité collégiale. Dans cette perspective, il plaide pour un modèle de concordance qui aille au-delà de la représentation proportionnelle et prévoie une certaine communauté de vues entre les conseillères et conseillers fédéraux de manière à favoriser une action gouvernementale cohérente et proche du peuple.

Ce que nous avons déjà accompli

Nous avons empêché que le Conseil fédéral soit dominé par des extrémistes de droite et que le pouvoir du gouvernement suisse soit dévoyé.

Nous avons essayé de faire progresser la démocratie directe et la réforme des institutions, d'améliorer la transparence du financement des partis, mais nous avons échoué, en raison du manque de soutien du centre.

Nous avons augmenté le contrôle parlementaire par le biais des commissions de gestion.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Nous souhaitons étoffer le Conseil fédéral, pour un gouvernement plus performant, à l'aise en Europe et dans le monde et susceptible de mieux représenter les intérêts des habitant-e-s de notre pays.
- Dans le cadre de la réforme du gouvernement, nous voulons renforcer la place de la formation et de la recherche en créant un Département qui leur soit consacré.
- Nous réclamons une véritable réforme du fédéralisme, qui dépasse les privilèges des petits cantons et favorise la cohésion du pays comme les compétences de ses habitant-e-s.
- Nous demandons un Parlement fort, doté de suffisamment de ressources.

PROMOUVOIR ACTIVEMENT LA CULTURE ET LES MÉDIAS, POUR UNE DÉMOCRATIE ET UNE IDENTITÉ PLUS FORTES

Contexte

Les médias, tant la presse écrite que les médias électroniques, occupent une place centrale dans notre démocratie. Une certaine tendance au monopole a eu pour effet que la presse écrite, en particulier, a perdu de sa diversité dans certaines régions du pays. Certes, les médias électroniques proposent des alternatives, mais cela ne suffit pas à combler cette lacune. Le paysage de la presse écrite a été marqué par l'essor des journaux gratuits, la baisse des abonnements et des annonces ainsi que les rachats et fusions des éditeurs. Les annonceurs comme les lecteurs délaissent les médias imprimés pour se tourner vers Internet. L'effondrement des recettes publicitaires n'arrange rien. Enfin, les journaux gratuits et la culture de la gratuité sur Internet ont ajouté à ces difficultés. Les concentrations et partenariats éditoriaux ont eu pour corollaire des suppressions d'emplois. Le développement de la convergence et le concept de salle de rédaction (newsroom), à savoir la fusion des rédactions de différents titres, ont augmenté la pression sur les journalistes, exigeant plus de productivité en moins de temps. La politique culturelle, elle aussi, est en butte à des restrictions financières et politiques. Celles-ci font obstacle à ses objectifs, l'accès généralisé à la culture et le développement d'une réflexion critique et ouverte, qui enrichisse l'individu et la société. En tant que secteur d'activités, la culture englobe la musique, l'art, la littérature, le cinéma, la radio, les arts visuels, le design, l'architecture, la publicité, les logiciels et les jeux vidéo, l'artisanat et la presse. La culture, qui occupe près de 40 000 entreprises, représente 4 % du PIB et emploie près de 200 000 personnes.

Ce que nous défendons

L'évolution de la presse doit être propice à la diversité, à la cohésion sociale et à la démocratie. Il faut empêcher la mainmise des patrons de presse sur les médias. La SSR aussi doit répondre de manière ciblée aux exigences de son mandat de service public. Ses programmes sont censés encourager la cohésion culturelle et nationale, c'est-à-dire contribuer à la constitution d'une identité et se distinguer des autres chaînes par leur créativité. Ils doivent être instructifs, faciliter la formation de l'opinion, l'épanouissement culturel et être divertissants. Il s'agit donc d'un mandat public démocratiquement acquis et qui bénéficie à l'ensemble de la collectivité. Nous estimons également que favoriser la culture, c'est investir dans et pour la société. Les repères culturels favorisent l'émergence de valeurs indispensables à l'exercice des droits et des devoirs civiques. Cela s'applique notamment à la question de l'égalité des sexes. La Suisse, qui a ratifié la Convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des formes d'expression culturelle, s'est déclarée prête à défendre la diversité de l'offre culturelle. L'encouragement de la culture doit reposer sur l'échange intergénérationnel, entre des hommes et des femmes d'origines différentes. Les mino-

rités ethniques ont en outre apporté leurs propres traditions culturelles. Cette diversité représente une chance.

Ce que nous avons déjà accompli

Le PS a contribué de manière substantielle à ce que la Confédération joue un rôle actif dans le domaine de la promotion culturelle. Il s'est battu pour que la liberté artistique soit préservée, en renforçant Pro Helvetia. Le débat sur la sécurité sociale des artistes a été lancé. Les premiers pas de la lutte contre l'illettrisme ont été effectués. L'engagement pour la promotion de la presse aussi a porté ses fruits. Les nombreuses attaques contre la SSR et ses programmes de service public n'ont pas atteint leur but. La question de la liberté et de la diversité de la presse, en tant que partie intégrante du débat démocratique, a été inscrite à l'agenda des priorités politiques.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Dans le domaine des médias, nous défendons l'idée d'un service public de qualité, qui respecte les principes de diversité et de liberté d'opinion, ne soit pas soumis aux contraintes du marché et contribue à une société démocratique. Nous plaidons notamment pour une SSR forte, qui s'acquitte de son mandat de service public et favorise la cohésion du pays et les échanges entre les régions linguistiques. La réalisation de cette mission de service public repose sur le bon fonctionnement et la transparence du système de la redevance.
- Nous voulons une presse libre et indépendante, dont les articles soient le fruit de recherches sérieuses. La qualité éditoriale doit être prioritaire, ce qui nécessite que les journalistes aient de bonnes conditions de travail. L'action des grands patrons de presse doit être observée d'un œil critique.
- Les dépenses publiques en matière de culture sont inférieures à 0,5% du PIB et sont donc loin d'atteindre un hypothétique « pour-cent culturel ». Nous demandons un financement adapté de toutes les activités de ce secteur. Pour les personnes actives dans ce secteur, la sécurité sociale et les conditions de travail doivent être adaptées afin que ces professionnel-le-s puissent compter sur des rentes dignes de ce nom. La LPP, l'AVS et l'assurance-chômage doivent donc être modifiées en conséquence. Depuis l'entrée en vigueur de la 4^e révision de la LACI, ces milieux sont à nouveau sous pression. Il faut donc combler les lacunes existantes par rapport à d'autres professions. En Suisse, le problème de l'illettrisme touche près de 800 000 personnes. Un maximum d'entre elles doit pouvoir suivre une formation. La lecture doit être encouragée dès la petite enfance.
- Dans le domaine de la formation musicale, nous estimons que la Confédération ne prend pas suffisamment ses responsabilités. Nous défendons donc les objectifs de l'initiative « jeunesse+musique ».
- La numérisation des contenus dans le domaine des médias est une innovation technologique révolutionnaire. L'encouragement de la « culture numérique », tel que le conçoit la Confédération, reflète d'importantes évolutions. Nous en sommes ravis et souhaitons tirer parti de ces progrès afin d'améliorer l'accès à l'information, l'égalité des chances, la diffusion des informations et la vie au quotidien.

A collage of international flags, including the French flag (top right), the European Union flag (center), and the United Kingdom flag (bottom right). The text is overlaid on the European Union flag.

**EUROPE, POLITIQUE
EXTÉRIEURE
ET AFFAIRES
INTERNATIONALES**

POUR UNE SUISSE SOCIALE DANS UNE EUROPE SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE

Contexte

L'aspect souvent passé sous silence dans la discussion sur l'Europe est celui de l'importance politique fondamentale que revêt le processus d'intégration pour un continent pendant des siècles secoué par des guerres. L'Union européenne (UE), qui s'est construite pas à pas depuis 1945, est avant tout une œuvre de paix. Songeons à l'intégration pacifique réussie des États d'Europe Centrale et de l'Est dès 1989 et à l'éradication de la violence dans la région ouest des Balkans. Jusqu'ici, la Suisse s'est payé le luxe de ne pas participer activement au processus d'intégration, alors qu'elle en profite largement. Or il est dans l'intérêt primordial de notre pays que ce processus se poursuive avec succès. Mais outre ces questions de principe, la politique européenne de la Suisse se heurte concrètement à des barrières. On relèvera en particulier deux contradictions : d'une part, en Suisse, la voie bilatérale est toujours plus en vogue à droite. Or, au sein de l'UE, sa cote est nettement en baisse. Le Parlement européen a clairement fait savoir qu'il entendait mettre un terme à cette politique du beurre et de l'argent du beurre. Depuis la convention de Lisbonne (décembre 2009), le Parlement européen doit ratifier tous les accords importants conclus avec la Suisse. D'autre part, l'euphorie démonstrative manifestée par le Conseil fédéral à propos du bilatéralisme contraste singulièrement avec sa propre analyse de la situation réelle. Ce dernier a d'ailleurs écrit dans son évaluation 2010 de la politique européenne suisse que la marge de manœuvre pourrait s'éroder. La conférence des cantons va encore plus loin estimant qu'elle n'en existe pratiquement plus. Concrètement, le Parlement et la Commission européenne ne veulent plus conclure que des accords qui reprennent tel quel le droit européen, actuel et futur, et intègrent des mécanismes institutionnels de surveillance de leur application et de gestion des conflits. Les député-e-s européen-e-s se préoccupent également de l'équilibre des concessions réciproques. Il s'ensuit que des accords, particulièrement importants pour la Suisse, sur l'électricité et la chimie ont été renvoyés. Cependant, l'évolution de la politique économique et sociale au sein de l'UE fait toujours débat. Actuellement, elle est dictée par une majorité conservatrice qui utilise son pouvoir pour revenir à des recettes néolibérales, soit la diminution des droits des employé-e-s et une rigoureuse politique d'austérité. Vu son degré d'intégration avancée à l'UE et même si elle n'en est pas membre, la Suisse est directement touchée. Mais comme elle se situe hors jeu, elle ne dispose d'aucun instrument lui permettant d'aller à contre-courant.

Ce que nous défendons

Le PS soutient et salue le processus d'intégration européenne, même si il n'est pas d'accord avec la politique de l'UE dans des domaines importants. Mais l'alternative à la politique néolibérale des dirigeant-e-s actuel-le-s de l'UE ne réside pas, pour le PS, dans un retour au nationalisme, ni dans l'éclatement de l'UE, mais bien dans un renfor-

gement du processus d'intégration avec, en point de mire, une Europe démocratique et sociale au service des gens. Qui veut défendre et renforcer la démocratie helvétique doit admettre qu'elle doit exercer son influence là où se prennent les décisions importantes. Or, de plus en plus souvent, cela se passe à Bruxelles. C'est pourquoi le PS demande d'entamer rapidement les négociations d'adhésion de manière à participer activement à un changement du cours actuel de l'UE.

Ce que nous avons déjà accompli

Jusqu'ici, le PS a réussi à marquer de son empreinte toutes les ouvertures politiques de la Suisse en direction de l'Europe. Chaque pas vers l'ouverture s'est accompagné de réformes intérieures. C'est ainsi qu'en 2009, malgré la crise et à une majorité écrasante, le peuple a voté la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes. La raison principale de cette majorité tient au fait que le PS a pu faire accepter, en parallèle, un nouveau renforcement des mesures d'accompagnement destinées à empêcher le dumping social et salarial. Ce succès doit être poursuivi : l'ouverture et les réformes internes sont compatibles. En décembre 2008, la Suisse s'est associée à Schengen. Depuis, les contrôles policiers chicaniers des honnêtes voyageurs à la frontière sont tombés. Les 700 000 passages de frontière quotidiens sont devenus beaucoup plus simples. Parallèlement, la collaboration transfrontalière pour combattre les délinquants est devenue plus efficace et la Suisse encore plus sûre. Le oui du PS à Schengen aura été déterminant dans la votation populaire de 2005.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Le PS veut améliorer l'efficacité des mesures de protection contre le dumping salarial et social. Il faut notamment introduire des mesures contre les faux indépendants et mieux développer les sanctions à l'étranger et contre les sous-traitants. Le PS combattra par référendum toute tentative d'affaiblir les mesures d'accompagnement.
- Durant la législature à venir, le PS soutiendra les négociations en cours en vue d'un accord sur l'énergie, l'agriculture, les denrées alimentaires, la santé et les opérations de paix. Cet objectif doit permettre à la Suisse de renforcer en même temps la justice fiscale pour faire un pas en direction de l'EU, dans le domaine de l'imposition des entreprises.
- Schengen évolue de manière dynamique. Aujourd'hui, la Suisse reprend ses dispositions de manière largement automatique. Dans ce domaine sensible, le PS veut imposer une surveillance efficace. Pour lui, la Suisse est – de facto – membre passif de l'UE dans la mesure où la reprise automatique du droit européen sans participation à sa définition ne correspond pas à notre conception d'un état indépendant, ouvert à la coopération dans un monde globalisé. Nous rejetons un tel bilatéralisme. La meilleure option est l'adhésion puisque la reprise automatique du droit est compensée par un droit de codécision.
- Avec ses partenaires européens, le PS entend faire passer le principe selon lequel, sur tout le territoire européen, un travail équivalent, à un même endroit, doit être rémunéré par un salaire identique, dans des conditions de travail semblables, s'imposant de manière globale.

23

DU LIBRE ÉCHANGE AU COMMERCE ÉQUITABLE – POUR UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE DURABLE

Contexte

Au plan international, la Suisse fait partie des pays dont la part du commerce extérieur au produit intérieur brut est la plus forte. Son économie et fortement intégrée au partage mondial du travail, mises à part certains éléments de son agriculture. La qualité suisse fait de notre pays un pays de pointe. Les raisons principales en sont : la paix sociale, la haute qualité de la formation, les infrastructures, le service public, la stabilité politique et la très bonne qualité de vie. Aujourd'hui, les élites économiques des branches représentées par économiesuisse mettent en question ces piliers de la réussite modèle de la Suisse. Avec leur politique agressive de baisse des impôts, ces derniers envisagent de saper les bases de la qualité de la place industrielle suisse telles qu'énumérées ci-dessus et de les remplacer en faisant de la Suisse un pays offshore qui tirerait ses avantages concurrentiels du non respect des standards internationaux : les entreprises actives dans le monde et avec siège en Suisse ne devraient selon eux pas devoir payer d'impôts convenables sur les gains réalisés à l'étranger ; leurs activités à l'étranger devraient être dispensées de respecter les prescriptions obligatoires en matière de conduite d'entreprises ; elles devraient pouvoir ne pas respecter les règles environnementales ni le droit du travail et aussi se sentir libres par rapport aux normes de transparence et de publicité des comptes. Leur stratégie de propagande contre l'UE vise aussi à éviter de devoir appliquer le droit européen pour pouvoir forcer la libéralisation du commerce avec des pays émergents comme la Chine, la Russie et l'Inde. Dans l'intérêt de tout le monde, le PS va prendre le contre-pied de cette tendance.

Ce que nous défendons

Le PS veut une économie au service de tous et toutes et non pas au bénéfice quelques un-e-s. Il faut renforcer la qualité de la place industrielle suisse en augmentant fortement les investissements dans la cohésion sociale, dans la formation, dans les infrastructures et dans la qualité de vie et non pas pratiquer une politique fiscale qui diminue la marge de manœuvre des pays partenaires. Le PS veut un commerce équitable et pas simplement le libre échange. Il veut une politique des entreprises qui respecte les standards internationaux en matière de travail, de sécurité sociale et de protection de l'environnement et aussi chacun des pays partenaires. Ces standards doivent être impératifs au plan bilatéral comme au plan multilatéral, ils doivent respecter le principe de l'égalité hommes-femmes et enfin s'appliquer dans les faits. Les entreprises pratiquant des activités transnationales doivent contribuer au respect des droits humains et doivent pouvoir être contraintes d'en rendre compte. Pour atteindre cet objectif, il faut que l'ONU puisse s'imposer, que les organisations internationales, notamment l'OIT, aient plus d'influence et enfin, il faut insister sur des réglementations multilatérales en lieu et place de toujours plus d'accords bilatéraux.

Ce que nous avons déjà accompli

Dans son rapport 2010 sur l'économie extérieure, le Conseil fédéral a présenté pour la première fois la manière dont il entend à l'avenir s'engager davantage dans ce domaine pour le respect des standards des conditions de travail et de l'environnement. De plus, dans le système onusien et au sein de l'OMC, le Conseil fédéral va s'engager pour que l'OIT ait une plus grande influence dans son activité de surveillance mondiale de la dignité des conditions de travail. Ce changement de stratégie aurait été impensable sans la pression que le Groupe parlementaire socialiste exerce depuis des années en faveur d'une économie mondiale sociale et durablement écologique. Dans les négociations qu'il mène avec la Chine en vue d'un accord de libre échange, le Conseil fédéral doit s'engager pour faire accepter un chapitre sur le développement durable, qui contient notamment un passage repris des normes clés de l'OIT sur le travail et qui s'oriente en direction des « best practices » en cette matière. Cette obligation remonte à une intervention parlementaire du PS.

Depuis 2009, la Confédération n'a le droit de se procurer que les marchandises dont toute la chaîne de production respecte les normes des conventions clés OIT sur le travail. En 2010, la Commission des achats de la Confédération a rédigé une stratégie pour le développement durable, de sorte que la Confédération ne puisse acquérir que des biens et services compatibles avec les principes sociaux et environnementaux. Ceci est également un succès dû à la campagne commune du PS et de l'OSEO, qui a duré plusieurs années.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- La Suisse ne doit signer que des accords de libre échange contenant un chapitre sur le développement durable social et écologique et le respect des droits humains. La Suisse doit aussi, dans le cadre de l'OMC, défendre l'aménagement social et écologique de l'économie mondiale et veiller à ce que l'OIT y obtienne un statut d'observateur pour pouvoir renforcer mondialement les standards des conditions de travail.
- Il faut concrétiser la stratégie élaborée en 2010 par la Commission des achats de la Confédération pour une politique des achats publics durables. Il convient donc de renforcer l'observation du respect des normes de droit du travail et des standards écologiques sur la totalité du processus de fabrication des produits.
- Depuis des années, la Suisse n'a plus ratifié aucune nouvelle convention de l'OIT. Le PS exige un changement de stratégie, et le développement d'une politique intérieure et extérieure cohérente et constructive en vue de ratifier les conventions de l'OIT.
- La Suisse doit mieux appliquer les conventions de l'OIT qu'elle a ratifiées et notamment la No 98 en faisant enfin appliquer le délai de congé prévu pour les représentant-e-s de syndicats et les personnes qui dénoncent un dysfonctionnement (« whistleblower »), et en les protégeant contre les licenciements abusifs.
- La Suisse doit renforcer sa politique globale en faveur de l'environnement, formuler et mettre en œuvre des objectifs climatiques impératifs.
- La Suisse doit contribuer à la formulation d'une politique migratoire globale. En agissant de manière cohérente au plan international, on renforcera les chances de la migration tout en maîtrisant ses risques.

POUR UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE ACTIVE ET SOLIDAIRE ET DE SOLIDES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES

Contexte

Ces dernières années, la Suisse a considérablement intensifié son engagement en matière de politique extérieure. Elle fait partie des États membres les plus en vue de l'ONU, là où elle a été élue dans des fonctions importantes (Deiss, Maurer) et aussi notamment dans les domaines de la sécurité des populations, de la protection climatique et du droit international, où sa contribution est importante. La Suisse exerce également son influence au sein de la Banque mondiale et du FMI, où elle forme un groupe avec droit de vote, avec la Pologne, la Serbie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et le Turkménistan, groupe dont elle est la représentante au directoire exécutif. Mais sans pouvoir compter sur des alliés puissants et souvent livrée à elle-même, la Suisse n'est plus à même dans bien des cercles de faire valoir l'influence que devrait lui donner son statut de place financière d'importance mondiale et de puissance économique moyenne. On l'a vu nettement quand notre pays n'a pas été invité au sommet du G20. Quant à l'affaire libyenne, elle s'est décantée seulement à partir du moment où la conseillère fédérale socialiste Micheline Calmy-Rey a réussi à impliquer l'UE. Pour défendre efficacement ses intérêts, la Suisse doit dans le contexte actuel impérativement se mettre en réseau avec des partenaires fiables. Agir de manière isolée crée le danger de déclencher des réactions hostiles et exige parfois un coût finalement supérieur à celui de la coopération. Un pays aussi riche que la Suisse ne peut se permettre le luxe de refuser de contribuer à l'élaboration de solutions globales ou au règlement de problèmes européens. Ce type de comportement coûte aujourd'hui toujours plus cher. Ce ne sera pas la voie solitaire, mais bien la voie large de la participation engagée qui lui permettra finalement de défendre ses intérêts efficacement tout en renforçant par-là même sa souveraineté.

Ce que nous défendons

Le PS est le défenseur d'une politique extérieure active, en réseau avec des partenaires, axée sur le multilatéralisme et disposant des ressources nécessaires à son exercice. Selon l'article 54, al. 2, de la constitution fédérale, la Suisse « contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles. » Ces objectifs doivent s'imposer aussi comme guides de notre politique économique extérieure. Le PS veut une ONU et des organisations multilatérales fortes, qui respectent le droit international et le développe. Ce n'est pas le droit des puissants qui doit prévaloir, mais la puissance du droit. Pour le PS, l'essence même du cœur de toute société humaine est constituée des droits humains politiques, sociaux, économiques et culturels. Ils sont universels et indivisibles et doivent être accessibles sans réserve à chaque individu. Le PS se veut un parti politique de paix. Nous voulons la paix d'abord en créant

l'équité dans les relations et aussi en soutenant le développement social et durable pour tout le monde, grâce à une participation active et démocratique. Il n'y a pas de paix sans développement, pas de sécurité non plus. Mais il n'y a pas non plus développement sans paix et sécurité. Nous voulons y contribuer sur tous les plans et ne pas nous soustraire à la responsabilité d'assurer une protection efficace contre toute violence.

Ce que nous avons déjà accompli

En 2010, après avoir hésité durant des années, le Conseil fédéral a enfin donné suite à de nombreuses demandes anciennes du PS en matière de droits humains. C'est ainsi qu'il a créé un Institut national des droits humains, qu'il a mené à terme la procédure de ratification de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, qu'il a signé la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et qu'il prépare un rapport sur la concordance entre la Charte sociale européenne et le droit suisse en vigueur.

Ces dernières années, le PS a réussi à faire repousser des tentatives de démantèlement des engagements de la Suisse dans la promotion civile de la paix et dans le renforcement des droits humains. Mais ceci nécessite à la fois des ressources financières et du temps, et aussi une présence de plusieurs années. Le PS défend le choix des sept régions critiques du globe telle que définies : le sud-est de l'Europe, le Proche-Orient, le Soudan, la Région des Grands Lacs, l'Afrique centrale et de l'ouest, la Colombie et le Népal. La Suisse a pu obtenir l'un ou l'autre succès dans quelques pays et avec l'installation du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Au début de 2011, le Conseil fédéral a annoncé la candidature de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU pour 2023/24. Sans le soutien engagé du PS, cette étape non plus n'aurait pas pu être franchie.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Le PS veut que la Suisse développe son engagement au sein de l'ONU, qu'elle suive activement sa candidature au Conseil de sécurité, qu'elle renforce son réseau onusien et qu'elle contribue aux réformes des organes principaux de l'ONU.
- Le PS se considère comme le parti des droits humains. Il entend tout mettre en œuvre pour que la Suisse mène, à l'égard des régimes autocratiques et les états qui violent les droits humains, une politique extérieure différente de celles qui préside à ses relations avec les démocraties. Toutes les relations avec ces états doivent concrètement contribuer à ce qu'ils respectent les droits humains. La Suisse doit promouvoir dans le monde entier la bonne gouvernance et la démocratisation. Un État bien ordonné est la condition du progrès social et écologique. Il faut combattre la corruption de manière décidée, et lutter pour que la participation démocratique augmente à tous les échelons et que le monopole étatique de la violence s'impose contre les seigneurs de la guerre et les compagnies privées de sécurité. Pour réaliser ceci, l'ONU doit pouvoir s'imposer, prendre plus d'influence dans les organisations internationales, et imposer un multilatéralisme fort et un droit international qui exclut l'impunité des forfaits commis par des États criminels.

- Le PS veut s'engager pour que la Suisse adhère à la Charte sociale européenne, à la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées et à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.
- Depuis toujours, les arsenaux du monde sont une menace existentielle pour l'humanité, qu'on a souvent tendance à sous-estimer. C'est pourquoi le PS veut que la Suisse s'engage encore davantage qu'aujourd'hui contre la prolifération des armes de petit calibre et des armes légères, qu'elle adhère à la convention sur les bombes à sous-munitions et qu'elle renforce ses actions en faveur du désarmement et de la non prolifération des armes de destruction massive.
- La Suisse doit se porter à l'avant-garde des pays qui prennent le plus au sérieux la lutte contre le réchauffement climatique et qui se préoccupent à l'échelon planétaire du passage aux énergies renouvelables et de la conservation des ressources naturelles. De véritables opportunités économiques découlent logiquement d'une telle stratégie des technologies propres.

POUR UNE POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT EFFICACE AU SERVICE DES PAUVRES PLUTÔT QUE DES RICHES

Contexte

Avec les Objectifs du Millénaire, l'ONU veut, d'ici 2015, réduire de moitié, le nombre d'êtres humains vivant dans une extrême pauvreté. Mais la crise financière et économique mondiale a marqué un sérieux revers, puisqu'elle a frappé très durement les pays les plus pauvres. Selon les estimations de la Banque mondiale, le nombre d'êtres humains vivant dans une extrême pauvreté était, en 2009, supérieur de 50 millions aux chiffres auxquels on s'attendait avant la crise et ce nombre est monté à 64 millions en 2010. À l'inverse, les populations aisées ont franchi le cap sans dommage, comme l'indiquent les rapports de la société Cap Gemini et de Merrill Lynch. Selon celui-ci, les riches et les super-riches le sont tout autant qu'en 2007, année précédant la crise. En Amérique du Sud et en Asie, leur richesse a même augmenté. La politique suisse du développement n'a pas suffisamment réagi à cette évolution. L'aide publique se situe loin derrière l'objectif de 0,7% du revenu national brut (RNB). Il est vrai que la place financière suisse a dû faire des concessions aux USA et à d'autres nations et qu'elle accepte moins d'argent qu'auparavant provenant de l'évasion fiscale. En revanche, par rapport aux pays émergents, notre politique n'a pratiquement pas changé. La Suisse continue à rejeter la taxe sur les transactions financières internationales, à même de faire participer les responsables de la crise économique et financière aux coûts qu'ils ont occasionnés et qui augmenterait la stabilité du système financier international.

Ce que nous défendons

En tant que bénéficiaire de la globalisation, la Suisse doit assumer sa responsabilité internationale et intervenir en faveur d'un ordre mondial pacifique et juste tout en augmentant sensiblement sa contribution aux objectifs du Millénaire, tant qualitativement que quantitativement. Ces objectifs sont l'expression des besoins à satisfaire pour tous les êtres humains et aussi l'expression des droits fondamentaux universels : être libéré de la pauvreté absolue et de la faim, bénéficier d'une instruction de qualité, avoir un travail productif humain et digne, être en bonne santé et être bien logé, le droit de toutes les femmes d'avoir des enfants sans risquer leur vie, un monde où le développement durable est prioritaire et où les femmes et les hommes sont égaux. Pour pouvoir atteindre ces objectifs universels, la Suisse aussi se doit de nouer des partenariats d'envergure dans le monde entier.

Ce que nous avons déjà accompli

Le PS s'est battu et fait en sorte que le Parlement accepte l'augmentation de l'aide au développement. Elle sera augmentée à 0,5% du RNB jusqu'en 2015. En outre, au Conseil national, le PS a défendu victorieusement la première tranche de 0,5% dans le budget 2011. Dès 2008, la Suisse a progressivement abandonné la différence indé-

fendable entre soustraction et fraude fiscale et elle garantit, sur requête, à un nombre croissant d'États son entraide administrative, de sorte que ceux-ci puissent appliquer leur législation fiscale. Le Conseil fédéral et le Parlement ont accepté une motion socialiste qui oblige la Suisse à intervenir au FMI, à la Banque mondiale et auprès des banques de développement régionales, pour que le soutien au développement rural soit renforcé et pour que les critères de développement durable des sols et des cours d'eau soient considérés comme supérieurs aux demandes des entreprises d'exportation agricole.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- L'aide au développement doit être effectivement portée à 0,5 % du RNB jusqu'en 2015 comme cela a été décidé et la Suisse doit reconnaître son obligation de base avec l'objectif d'atteindre le 0,7 % du RNB, à l'instar de ce que les pays nordiques et l'UE ont fait.
- L'aide au développement doit être, en priorité, axée sur l'objectif légal de lutte contre la pauvreté et elle doit devenir plus efficace de manière à atteindre les objectifs du Millénaire. Les programmes les plus importants sont ceux qui portent sur le développement du rôle économique des femmes, sur le respect des fondements du droit du travail et sur la démocratisation à tous les niveaux.
- Dans les pays en développement ou émergents, la Suisse doit pouvoir s'assurer que les élites et les groupes internationaux ne puissent spolier la population locale par des manipulations fiscales ou des fuites de capitaux. La place financière suisse doit appliquer une politique stratégique cohérente de qualité et d'argent propre, écartant l'évasion fiscale et l'argent des potentats.
- La législation doit obliger les entreprises multinationales à formuler des objectifs sociaux, appliquant les principes du développement durable et à en rendre compte régulièrement. Grâce à de nouvelles exigences en matière de publication des comptes, on doit pouvoir éviter que des multinationales se soustraient à l'impôt grâce à une comptabilité « créative », ou qu'elles cachent de l'argent servant à distribuer des pots de vin. La responsabilité d'entreprises domiciliées en Suisse, mais actives sur le plan international, doit être accrue afin qu'elles puissent rendre des comptes en cas de grave violation des droits humains, des législations sur le travail ou sur la protection de l'environnement dans des pays tiers.
- Avec des États partenaires, la Suisse doit présenter et soutenir des initiatives en faveur de l'introduction d'une taxe sur les transactions financières, qui permettra d'endiguer la spéculation internationale tout en procurant des moyens financiers pour le développement social.
- Le Conseil fédéral doit jouer de son influence au sein de la Banque mondiale et du FMI pour que ces institutions ne répètent pas les erreurs commises lors de la crise asiatique. Au lieu de programmes de restructurations dommageables, qui mettent les coûts de la crise sur le dos des populations, il faut des mesures efficaces pour que les responsables de la crise assument leurs responsabilités et que la lutte contre la crise s'opère en faveur et au service du développement économique et social.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ



UNE BONNE QUALITÉ DE VIE GRÂCE À PLUS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR TOUS ET TOUTES

Contexte

En comparaison internationale, la Suisse fait partie des États jouissant d'une sécurité publique particulièrement élevée. Peu de pays peuvent en effet se permettre de laisser des membres du gouvernement – comme le font en Suisse, les conseillères et les conseillers fédéraux – se mouvoir librement en public sans protection personnelle. Pourtant, là où nous connaissons aujourd'hui des tensions dans certains secteurs de notre société, le niveau de la sécurité publique s'est péjoré. C'est ainsi que l'augmentation de délits de violence (notamment avec lésions corporelles), depuis des années, fait souci. Le tiers de ces délits surviennent dans les ménages (violence domestique), c'est-à-dire qu'il existe entre l'auteur et la victime un lien familial. De nombreux coupables proviennent de la population étrangère durablement établie en Suisse (42 %). Le week-end, dans les grandes villes, le nombre des admissions en urgence dans les hôpitaux et le nombre des interventions nocturnes de la police augmentent dans notre « société des 24 heures ». La violence est aussi présente dans certaines manifestations sportives. Il ne faut pas négliger non plus la criminalité transnationale comme le crime organisé ou la cybercriminalité, ainsi que la traite des êtres humains ; les crimes et délits de ce type ne peuvent être combattus que sur un plan international. Des groupes criminels basés à l'étranger utilisent aussi la Suisse à des fins logistiques, pour blanchir de l'argent ou comme base arrière ; cette menace, quoique moins visible et plus subtile, peut fortement limiter l'indépendance de certaines personnes ou institutions. Les banques de données du service de renseignement de la Suisse sont une thématique en soi qui a récemment ressurgi ; il y a ici un besoin d'agir en matière de surveillance légale pour éviter des nouvelles affaires de fiches et d'État fouineur.

Ce que nous défendons

La sécurité publique et la sécurité au quotidien sont des conditions incontournables d'une bonne qualité de vie. La sécurité est un bien public et en même temps un droit humain. La sécurité doit être considérée par l'Etat comme un service public. La garantie que le monopole de la violence demeure confié à l'Etat ne saurait être remise en cause par des services de sécurité privés. L'armée et les services de sécurité privés ne doivent plus se voir confier des missions relatives à la sécurité intérieure. Le PS a une vision globale de la sécurité. La sécurité dépend de manière décisive du fait que chaque personne ait des perspectives de développement social et économique et dispose de la possibilité de les atteindre concrètement. À ceci s'ajoute l'efficacité de la lutte ciblée contre toute violence, insécurité ou criminalité. Grâce à l'engagement du PS, il va aujourd'hui heureusement de soi que l'État assume une coresponsabilité s'agissant de la sécurité domestique. La collaboration internationale en matière de sécurité a également une grande importance. Toutes les mesures de sécurité impliquent

le respect des droits fondamentaux et la surveillance sans entrave du fonctionnement correct des organes d'application.

Ce que nous avons déjà accompli

Le PS s'oppose à la privatisation de la sécurité. Le parti a fait échouer un projet de police ferroviaire privée et a réussi, au contraire, à convaincre une majorité parlementaire de mettre en place une police ferroviaire publique avec des compétences suffisantes et adéquates.

Grâce au soutien du PS à l'association de la Suisse au système Schengen, la criminalité peut être mieux combattue et la sécurité s'en trouve renforcée. Le nombre d'enquêtes abouties a fortement augmenté avec le renforcement de la coopération à travers l'UE.

Sur tous les plans, le PS s'engage pour une meilleure intégration des personnes de nationalité étrangère. Une intégration réussie est un gage de prévention. En 2007/08, les Chambres ont transmis une motion du Groupe parlementaire socialiste exhortant le Conseil fédéral à élaborer un plan d'action national pour l'intégration, en collaboration avec les cantons.

Le PS a réussi à réunir une majorité en faveur de son initiative parlementaire visant à faciliter l'investigation secrète ; le but est de faciliter des achats tests ou autres actes d'enquête secrets dans les milieux interlopes travaillant sous de fausses identités. La PS a également réussi, par voie de motion, à faire augmenter la durée de la prescription pénale pour les délits économiques.

Le Conseil national a transmis un postulat du PS pour plus de personnel douanier et pour une augmentation des effectifs du corps des gardes frontières. Grâce à la pression constante du PS contre l'utilisation abusive de l'armée dans la sécurité intérieure, le DDPS freine l'engagement permanent de la police militaire pour des tâches du corps des gardes frontières et retire également la troupe de la surveillance des ambassades.

Le PS a encore réussi à faire retirer un projet législatif qui allait beaucoup trop loin dans les compétences qu'il accordait au service de renseignement de surveiller l'espace Internet. Grâce à la pression du PS, le Conseil fédéral propose aujourd'hui au Parlement d'étendre fortement le droit des individus de demander des renseignements sur les données personnelles les concernant que le service de renseignement aurait récoltées. Les données devenues inutiles sur lesquelles porte la demande de renseignement seront radiées indépendamment du délai légal fixé.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- Les effectifs des garde-frontières et des corps de police cantonaux doivent être augmentés tandis qu'il faut diminuer nettement l'engagement de l'armée et des services de sécurité privés dans les missions relatives à la sécurité intérieure.
- Le PS veut une loi fédérale sur la protection contre la violence, qui complète et renforce les dispositions légales actuelles aux niveaux fédéral et cantonal. La Confédération doit notamment conduire des campagnes d'information sur la violence et sur sa prévention, elle doit mettre en réseau le travail avec les victimes et celui avec les auteurs, et elle doit obliger les cantons à mettre en place des services d'intervention contre la violence domestique, des lieux de fuite et d'hébergement

pour les victimes de violences, et aussi à renforcer le travail avec les victimes et les auteurs.

- Tous les individus ont droit à la sécurité. La sécurité est indivisible. Ce n'est pas l'exclusion, mais bel et bien l'intégration qui crée le plus de sécurité. Le PS exige des mesures légales efficaces pour l'intégration et enfin plus de moyens financiers de la Confédération dans ce domaine.
- La collaboration transnationale pour combattre la délinquance devient de plus en plus importante. Il faut continuer à approfondir la coopération entre polices et entre autorités judiciaires avec l'UE et développer le système Schengen tout en respectant les droits fondamentaux.
- Il faut plus de moyens financiers et humains pour combattre la criminalité sur Internet. Il faut créer une base juridique claire au niveau fédéral qui permette les enquêtes de prévention et d'infiltration sur Internet.
- La Suisse doit mieux protéger l'intégrité physique et psychique des enfants et adhérer à la convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. En outre, il faut mettre à disposition les moyens suffisants pour mener à terme et appliquer correctement le programme national de prévention «jeunesse et violence».
- Le PS veut une base légale contre l'abus des nouvelles technologies électroniques. La protection des enfants dans les médias doit être renforcée. Il faut introduire une procédure obligatoire de certification et des limites d'âge pour les jeux vidéo violents. En outre, l'éducation aux médias doit être renforcée.

LA RÉVISION DU DROIT PÉNAL DOIT ÊTRE EFFICACE ET RAISONNÉE

Contexte

On observe une tendance, dans les médias et certaines franges de l'opinion et de la politique, à développer un discours sur la délinquance qui occulte ses causes sociales (manque d'intégration, fort taux de chômage des jeunes chez les migrant-e-s). Pour résoudre ces dysfonctionnements, on en vient à définir des sanctions de plus en plus lourdes en cas d'infraction, c'est-à-dire à combattre les symptômes, et non leur cause. Cette application aussi partielle et uniforme du droit pénal n'est ni adéquate et proportionnée, car elle ignore que ce qui dissuade les criminels de passer à l'acte n'est pas tant la sévérité des peines que la probabilité de se faire prendre.

Au terme de plusieurs années de travaux au sein de l'administration et du Parlement, un Code pénal dont la partie générale a été complètement révisée est entré en vigueur en 2008 (PG-CP). Cette nouvelle version remplace - à juste titre - les courtes peines de privation de liberté par des amendes.

Ce que nous défendons

Le PS considère que le droit pénal est un régulateur social important dont nous ne pouvons nous passer. Mais il estime que les dispositions pénales ne peuvent intervenir que là où les dispositions du droit civil ont échoué.

Avant de promulguer de nouvelles normes pénales ou de les renforcer, il faut bien vérifier leur bien-fondé et évaluer dans quelle mesure le droit existant suffit à interdire les agissements non souhaitables pour la société.

Pour le PS, la priorité revient à la protection des victimes. Cela nécessite de renforcer les droits des parties civiles, le droit à l'information et de mieux protéger les témoins, notamment les migrants (autorisation de séjour et protection jusqu'à la fin de la procédure et même au-delà en cas de trafic d'êtres humains).

Le PS s'inscrit résolument en faux contre le bricolage du système pénal. Certaines infractions ne doivent pas faire l'objet de sanctions renforcées en réaction à des événements isolés. Il faut adopter une démarche systématique, qui repose sur des faits scientifiques. Pour préserver la sécurité juridique, les dispositions, une fois entrées en vigueur, ne devraient pas être modifiées dès les premières critiques, mais au bout d'un certain temps, à la lumière de l'expérience et après avoir fait l'objet d'une évaluation.

Ce que nous avons déjà accompli

La révision qui s'imposait de la PG-CP a été largement influencée par le PS.

Le PS a réussi à empêcher le renforcement du caractère répressif de la nouvelle PG-CP avant son entrée en vigueur.

À l'initiative du PS, le Parlement a adopté une disposition adaptée et nuancée sanctionnant les mutilations génitales féminines.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- L'harmonisation en cours du cadre pénal dans la partie spécifique du code doit être mesurée et ne pas se résumer à un simple renforcement des sanctions en vigueur.
- La protection des enfants et des jeunes face à la violence sexuelle doit être plus efficace, sans pour autant aller aussi loin que les États-Unis (dénonciation sur Internet).
- Le retour prévu à des peines de privation de liberté plus courtes ne doit intervenir que s'il s'accompagne de l'introduction du bracelet électronique à l'échelle nationale.
- Les autorités de poursuite pénale doivent disposer de davantage de ressources, pour que les comportements délinquants soient le plus rapidement possible suivis de conséquences.
- Il faut accorder davantage d'importance à la criminalité économique et la combattre plus efficacement. Les infractions pénales sur les marchés financiers, le blanchiment d'argent dans l'immobilier, les transactions avec de l'or de guerre et le droit pénal fiscal, notamment, doivent faire l'objet d'une plus grande attention.
- L'art. 53 CP, qui partait d'une bonne intention et était censé favoriser la réconciliation entre la victime et l'auteur a, dans la pratique, permis à de nombreux criminels fortunés de simplement racheter leur liberté. Cette disposition doit donc être supprimée. Tous doivent être égaux devant la loi.

POUR L'ADAPTATION DE LA POLITIQUE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ À UN XXI^E SIÈCLE GLOBALISÉ

Contexte

La Suisse est située au cœur de nombreux États de droit démocratiques et stables, qui ont tous en commun les valeurs fondamentales européennes. En termes de sécurité, notre pays jouit ainsi d'une situation extrêmement confortable. Les zones instables se situent aux confins de l'Europe et sur d'autres continents. Ces zones interagissent cependant avec la sécurité de la Suisse en raison de l'interdépendance internationale. De plus, notre pays est confronté à de nouveaux risques globaux de civilisation. Mais ces risques-là ne se gèrent pas avec des moyens militaires traditionnels. Pourtant, la Suisse consacre ses ressources financières limitées et en personnel surtout à une armée dont l'état et l'équipement sont axés sur une défense nationale devenue obsolète. Avec un effectif de 170 000 militaires actifs, l'armée suisse est une des plus importantes de toute l'Europe et, comparée à l'étranger, elle est massivement suréquipée d'armes lourdes telles les blindés et l'artillerie. Elle ne pourrait fonctionner qu'avec un milliard de francs de plus, avec comme résultat logique des listes interminables de lacunes à combler établies par le DDPS. Or, que ce soit dans le rapport sur la politique de sécurité, ou dans celui sur l'armée, on ne trouve aucun point d'ancrage permettant déceler contre quels risques militaires et quels risques civils il faut se protéger et les priorités n'ont pas été fixées. Il est vrai que le Conseil fédéral a l'intention de diminuer l'importance de la défense nationale traditionnelle, mandat principal de l'armée jusqu'à ce jour. Malheureusement, contrairement à ce que font les autres États européens, il ne le remplace pas par la coopération internationale. Au contraire, notre armée réclame une position centrale dans le « Réseau national de sécurité », ce qui débouche sur la militarisation de la sécurité intérieure et maintient la Suisse dans une position de hors jeu par rapport à la construction d'un système européen de sécurité et par rapport aux missions mixtes civiles et militaires de l'ONU, qui en de nombreux endroits ont réussi à empêcher, atténuer ou pacifier des conflits violents.

Ce que nous défendons

Aujourd'hui, les grands défis de la politique de paix et de sécurité d'une Suisse dans un monde globalisé ne se situent ni à l'intérieur du pays ni à ses frontières. Ces derniers sont plutôt la résultante de chaînes d'impact bien plus globales et toujours plus longues. Certaines évolutions qui paraissent éloignées et qui se déroulent dans des États, des économies, des environnements, des sociétés et des cultures entraînent des réactions ayant des effets sur la sécurité jusqu'en Suisse. Des blindés et des canons alignés le long de la frontière ne sont ici d'aucune utilité. C'est pourquoi il est essentiel pour le PS que la politique de paix et de sécurité de la Suisse entre aussi enfin à son tour dans le 21^e siècle globalisé, qu'elle soit active et participative au plan international et qu'elle fournisse une contribution adéquate.

Ce que nous avons déjà accompli

Les dépenses militaires de la Suisse ont été réduites de moitié – comme l'avait demandé en 2000 l'initiative socialiste en faveur d'une redistribution des dépenses ; les effectifs ont été divisés par quatre ; en 2010, l'on a renoncé à l'acquisition de nouveaux avions de combat. La promotion civile de la paix est réglée par une loi fédérale depuis 2004 et son budget cadre a été augmenté en 2007. La Suisse a pris les devants au niveau international pour qu'on élargisse la politique de sécurité ne reposant que sur les États par un concept élargi de «sécurité humaine», qui se charge de la sécurité quotidienne de chaque individu. De plus, la Suisse a amélioré son classement pour atteindre le 14^e rang mondial des pays qui contribuent le plus au financement des missions de maintien de la paix de l'ONU. À part le PS, aucun autre parti politique n'a autant soutenu systématiquement et favorisé ces réformes au Conseil fédéral, au Parlement et dans l'administration.

En 2007, dans les deux Chambres, le PS a contribué à faire passer une motion qui donnait mandat au Conseil fédéral de faire tout ce qui était nécessaire pour doubler jusqu'en 2010 les effectifs militaires affectés aux tâches de maintien de la paix. Dans le même temps, au Conseil national, le PS assurait une majorité claire en faveur du doublement des effectifs militaires effectuant leurs jours de service d'une seule traite. En 2008, le PS a joué un rôle décisif dans le prolongement du mandat de la Swisscoy et donc dans l'engagement militaire de la Suisse pour la stabilisation du Kosovo.

Ce que nous visons pour 2011–2015

- L'armée doit être fortement diminuée et profondément remaniée. Le service militaire obligatoire doit être remplacé par une milice volontaire et il faut développer fondamentalement la coopération internationale en matière de sécurité avec l'UE et l'ONU. Or, les réformes proposées par le rapport sur l'armée 2010, soit de faire de notre armée un instrument du type « bonne à tout faire » aux mains des cantons et l'exemple parfait de la voie qu'il ne faut précisément pas suivre.
- Nous n'avons pas besoin de nouveaux avions de combat. Le frein à l'endettement et le plafonnement des dépenses de l'armée doivent également s'appliquer aux achats d'armement.
- Le « Réseau national de sécurité » doit commencer à la base par la modernisation sérieuse de la protection civile de la population, en mettant en place des points de soutien régionaux, un véritable réseau de professionnels de l'urgence et de volontaires bien formés. Dans ce concept, l'obligation de construire des abris et celle de service dans la protection civile n'ont plus leur place.
- Le PS tient au service civil. La preuve par l'acte doit continuer à fonder la décision d'admission au service civil. Le PS rejette toute forme d'examen de conscience. Si l'obligation de servir tombe, le service civil doit continuer sous forme de volontariat.
- Il faut continuer à développer l'engagement de la Suisse pour la promotion civile de la paix et le renforcement des droits humains. Le PS veut qu'on continue à augmenter le montant du crédit cadre correspondant pour 2012–2015.
- Dans des États en déliquescence ou corrompus, si l'exercice du monopole étatique de la violence se tourne contre la population même du pays et que des seigneurs de la guerre terrorisent les gens, l'ONU doit protéger la population civile

dans le cadre d'un système de sécurité collectif et promouvoir davantage la non-violence et la sécurité des gens. La promotion militaire de la paix telle que la Suisse la pratique doit prendre ses assises et évoluer dans un concept politique global regroupant la politique extérieure, l'aide au développement, la politique de paix et la politique de sécurité. En plus du contingent de soldats de la paix présent au Kosovo, il en faut un second qui agisse pour la sécurité en dehors de l'Europe.

- Il faut reconnaître que la question des genres revêt une importance fondamentale dans les questions de paix et de sécurité («gendering security»).
- Le PS soutient les négociations en cours avec l'UE sur un accord cadre de mise en œuvre d'opérations de paix et il exige de nouveaux rapprochements de notre pays à la politique d'ensemble de l'UE pour la politique de sécurité et de défense commune, PSDC.

